

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# LA FIANCÉE DU REBELLE

ÉPISEDE DE LA GUERRE DES BOSTONNAIS

1775

(*suite*)

## CHAPITRE DIXIÈME

OU JAMES EVIL REPARAIT

Quelques jours plus tard, l'un des captifs—porteur d'une lettre adressée à Arnold, et dans laquelle les prisonniers bostonnais annonçaient au colonel qu'ils étaient en état de recouvrer leur liberté et de lui faciliter la prise de la ville—ayant réussi à s'échapper (1), le général Carleton fit redoubler de vigilance aux casernes où les Américains étaient détenus. Comme il se méfiait cependant quelque peu des Canadiens, il enjoignit au capitaine Evil d'aller établir son domicile aux casernes de l'Artillerie afin d'y surveiller de près les prisonniers et leurs gardiens eux-mêmes.

Evil se logea dans une chambre voisine de l'appartement où les Bostonnais étaient emprisonnés.

Or, par une après-midi où notre capitaine, devenu geôlier, charmait les ennuis de son nouvel emploi, en tête-à-tête avec un verre de grog de vieux rhum de la Jamaïque, son attention fut attirée par un bruit de voix qui partait de l'appartement voisin. Les portes étant fermées, Evil se demandait par où lui pouvait venir ce murmure qu'il n'était pas accoutumé d'entendre, quand son attention fut attirée sur le tuyau de poêle qui venait de la pièce occupée par les prisonniers et traversait la chambre où se tenait l'officier. Ce tuyau se trouvait disjoint près de la cheminée où il aboutissait.

---

(1) Mémoires de Sanguinet.

Evil monta sur une chaise et approcha son oreille de l'orifice béant. Ainsi placé, les paroles de ceux qui conversaient dans l'appartement contigu lui arrivaient distinctement.

Pour l'intelligence de ce fait il faut dire que les prisonniers s'étaient plaints depuis plusieurs jours que leur poêle fumait affreusement. On en avait trouvé la cause en constatant que le tuyau, brûlé en un certain endroit près du poêle, livrait par une assez large ouverture un libre passage à la fumée. Un ferblantier qui avait été appelé, venait d'enlever la feuille endommagée et de l'emporter chez lui, afin d'en prendre la mesure exacte et d'en faire une semblable. Le tuyau perdant alors son point d'appui, avait baissé du côté de l'appartement des Bostonnais, et s'était joint dans la chambre du capitaine Evil, établissant ainsi d'une pièce à l'autre un conduit acoustique des mieux conditionnés.

Evil tira doucement à soi l'orifice supérieur du tuyau, et prêta l'oreille aux sons que lui apportait ce complice involontaire de son espionnage.

D'abord il n'entendit qu'un bourdonnement confus, et puis, soit qu'il prêtât plus d'attention, soit que deux des captifs se fussent, à leur insu, rapprochés davantage de l'autre extrémité du tuyau, les paroles suivantes lui parvinrent clairement, accompagnées mais non couvertes par le murmure de la causerie des autres prisonniers.

—C'est donc pour cette nuit ? demandait une voix.

—Oui, répondait l'autre.

—A quelle heure ?

—Deux heures après minuit.

—Serons-nous prêts ?

—.....(Ici l'un des prisonniers toussa bruyamment et Evil perdit quelques mots)...... L'une des deux pentures de la porte est limée, l'autre ne tient plus qu'à demi.

—Cela va bien jusqu'ici, mais une fois la porte enfoncée ?.....

—Une fois la porte enfoncée, nous égorgeons les gardes—ils ne sont que douze— à l'aide des poignards que cette jolie brunette à apportés au Canadien. A propos, celui-ci s'est réservé le soin de faire passer l'arme à gauche à cet officier anglais qui nous a été envoyé ces jours derniers pour nous espionner sans doute. Il paraît en vouloir à cet officier et dit qu'ils ont de vieux comptes à régler ensemble, et qu'il tient à s'assurer par lui-même que cet homme ne puisse plus nuire à certaines personnes auxquelles notre Canadien semble fort attaché.

—Tiens ! pensa Evil, intéressé au plus haut point, comme ça se trouve ! On m'avait dit, en effet, que le domestique de ce

maudit Evrard était du nombre des prisonniers. Oui nous réglerons bientôt nos comptes, mais d'une toute autre manière que tu penses !

—Quand une fois nous aurons mis les gardiens à la raison, continua la voix, nous nous emparerons de leurs fusils ainsi que des munitions, et guidés par ce Canadien qui connaît tous les êtres de la place, nous nous dirigerons en silence vers la porte Saint-Jean, très-proche d'ici, paraît-il, et dont aucun obstacle ne nous sépare.

—Le poste qui la défend est-il nombreux ?

—Il n'est composé que de trente-cinq à quarante hommes que, vu notre nombre de beaucoup supérieur, nous massacrerons en un rien de temps.

—Hum ! est-on bien sûr de tous ces détails ?

—Parfaitement. Une fois en possession de ce poste, nous sommes maîtres d'une partie des remparts et d'une forte batterie de canons que nous tournons contre la ville. Et, en avant la mitraille sur les citadins !

—Hourra ! superbe !

—Chut ! pas si haut, on pourrait nous entendre !

—Bah ! il n'y a pas de danger ! Et après ?

• —Après, nous mettons le feu à deux ou trois maisons du voisinage pour avertir le colonel Arnold, ainsi que nous le lui avons fait savoir par notre lettre de l'autre jour, que nous sommes maîtres de la position et qu'il n'a qu'à s'approcher pour s'emparer de ce côté de la ville. Une fois qu'il nous aura rejoint, il faudra bien que le diable s'en mêle si toute la place n'est pas à nous avant le jour !

—Je crois, pardieu ! que vous avez raison !

Ici suivirent quelques paroles insignifiantes, et il se fit de l'autre côté un grand bruit de ferraille qui couvrit les voix. C'était le ferrailleur qui venait poser la nouvelle feuille de tuyau.

Evil, qui du reste n'avait plus rien à apprendre, descendit de son poste. Un méchant sourire plissait ses lèvres minces. Il se rapprocha de la table, se prépara un grand verre de grog qu'il dégusta à petites gorgées, en amateur. Après quoi il se frotta joyeusement les mains et sortit.

La nuit vint sans que rien indiquât aux prisonniers que leur complot fût découvert. Le silence habituel se fit dans la caserne, et les prisonniers qui s'étaient couchés comme d'habitude, mais veillaient sur leur grabat, agités par les frissons nerveux de l'attente, n'entendaient plus que les pas lents et mesurés de la sentinelle qui marchait de long en large, sur les dalles de pierre du corridor.

Tous attendaient avec patience, confiants dans le succès de leur entreprise.

Sur les deux heures du matin, Célestin Tranquille se leva silencieusement et s'approcha de celui des officiers américains qui était l'âme du complot.

—Est-ce le temps ? lui demanda-t-il.

—Oui, répondit l'autre.

Tandis que Tranquille, un poignard entre les dents, se dirigeait vers la porte, tous les autres prisonniers se levaient dans le plus grand silence.

En passant près du poêle, Tranquille saisit un lourd tisonnier de fer dont on avait laissé l'usage aux prisonniers. Arrivé en face de la porte, il introduisit le bout de ce levier improvisé dans une coche qu'on avait taillé le soir même sur l'un des montants qui encadraient la porte.

Les autres vinrent se ranger derrière lui et l'officier qui devait commander au premier rang.

Sur un signe de celui-là, Tranquille se pencha en appuyant de tout son poids sur le levier.

Un craquement prolongé retentit, et la porte arrachée de ses gonds déjà à moitié rompus, tournoya sur elle-même et s'abattit sur vingt mains levées pour la recevoir.

Le passage était libre.

—En avant ! cria Tranquille.

Mais il ne fit qu'un pas.

—Apprêtez armes !..... joue !... cria dans le corridor une voix tonnante.

Un flot de lumière jaillit de plusieurs lanternes sourdes démasquées soudain à la fois, et trente hommes, le mousquet à l'épaule, la gueule de leurs fusils tournée du côté des prisonniers, apparurent dans le vestibule, par l'encadrement de la porte. En avant d'eux, son épée nue d'une main, un pistolet armée de l'autre, apparaissait le capitaine Evil.

—Si l'un d'entre vous fait mine de bouger, cria-t-il aux prisonniers, vous êtes morts !

Tranquille saisit son tisonnier à deux mains et regarda l'officier américain. Celui-ci secoua négativement la tête d'un air qui voulait dire :

—C'est inutile, le coup est manqué !

—Regagnez vos lits, cria James Evil, ou nous tirons sur vous !

—Maudit Anglais de malheur ! vociféra Tranquille qui ploya dans un spasme de rage la barre de fer sur laquelle se crispaient ses mains puissantes, tu seras donc toujours sur mon chemin !

—Ne t'en plains pas, ricana Evil, car nous nous rencontrerons bientôt pour la dernière fois ; mais alors j'aurai le plaisir de te voir danser au bout d'une corde ! Allons ! tous à vos lits, vous autres, ou je commande le feu !

Les plus craintifs d'entre les prisonniers s'étaient déjà retirés de la foule afin d'éviter la fusillade. Les autres se dispersèrent et rentrèrent dans l'ombre en grommelant de sourdes menaces.

—Que vingt hommes gardent la porte, dit James Evil, que dix autres me suivent, et qu'on nous éclaire.

Il entra dans la vaste salle où tous les prisonniers se bousculant se jetaient sur le premier grabat venu.

Seul Tranquille restait debout, balançant le tisonnier dans sa main droite.

—Jette cela, dit Evil, ou je te brûle la cervelle !

Et s'adressant aux soldats.

—En joue cet homme ; s'il bouge, feu !

Les yeux de Tranquille étincelèrent. Résister eut été de la démente. Dix mousquets braqués sur lui à bout portant suffisaient pour l'en convaincre.

—Vous êtes le plus fort, aujourd'hui, dit le Canadien en jetant le tisonnier dans un coin, mais quelque chose me dit à moi que la corde qui me pendra n'est pas encore tressée, et que le juge qui décidera entre nous est plus haut placé que tous les vôtres !

—C'est ce que nous verrons bientôt, repartit Evil en riant ! Tu avais bien aussi l'espérance de m'égorger cette nuit ! Je n'ai plus qu'un regret, c'est que ton maître ne soit pas avec toi. Tu lui es si fort dévoué que je t'aurais procuré l'honneur de balancer ta carcasse à côté de la sienne et au bout du même gibet.—Soldats, saisissez cet homme. S'il résiste, tuez-le comme un chien.

Tranquille se laissa faire. On l'enchaîna, ainsi que l'officier américain qui était à la tête du complot, tandis que le capitaine Evil faisait fouiller les autres prisonniers pour les désarmer.

En attendant que la porte fut remplacée sur des gonds neufs quinze hommes armés devaient veiller dans le vestibule.

Quelques minutes après l'arrestation de Tranquille et de l'officier son complice, une sourde rumeur éveilla toute la ville qui se remplit d'un grand bruit d'armes.

Prévenu le soir même du dessein des prisonniers bostonnais, le général Carleton avait résolu de profiter de la circonstance afin de prendre les Américains dans leur propre piège, et d'engager Arnold à venir attaquer la ville avec les troupes qui lui restaient.

Aussitôt que le capitaine Evil lui eut fait savoir que le complot avait raté et qu'on venait d'arrêter les deux principaux conjurés,

Carleton fit sonner les cloches et battre le tambour pour faire croire aux assiégeants que la ville était alarmée.

Tous les citoyens prirent les armes et coururent aux remparts. Afin de persuader à Arnold que les prisonniers étaient maîtres de la porte Saint-Jean, Carleton fit tirer plusieurs décharges de mousqueterie et d'artillerie. On cria plusieurs fois hurra, comme si ces clameurs joyeuses eussent été poussées par les prisonniers victorieux, et, pour compléter l'illusion, trois grands feux furent allumés.

Les canons étaient chargés jusqu'à la gueule, et, cachés près des pièces, les artilleurs attendaient le moment de faire feu et de balayer les assaillants d'un seul coup.

Mais les Bostonnais flairèrent quelque ruse et se donnèrent garde d'approcher.

Cependant, dit Sanguinet qui rend compte de cet incident, un déserteur du camp ennemi nous assura que le colonel Arnold voulut marcher contre la ville, croyant de bonne foi que ses compagnons étaient vainqueurs; mais le général Wooster qui venait de descendre de Montréal, réussit à l'en détourner.

L'arrestation de Tranquille sous le fait de circonstances aussi graves, et l'éloignement d'Evrard que sa blessure privait d'ailleurs de tout moyen d'action, laissant Alice à la merci des desseins ambitieux de son père et des prétentions du capitaine Evil, semblaient porter le dernier coup aux projets de bonheur que Marc Evrard et sa fiancée avaient pu caresser autrefois.

Quand, après le tumulte momentané qui régna cette nuit-là dans la ville, la tranquillité s'y fut peu à peu rétablie, Alice, que le bruit avait tenue éveillée, voyant que l'ordre habituel revenait dans la place, se sentit saisie d'appréhensions funestes. Elle savait bien que Tranquille et ses compagnons devaient tenter de s'évader d'un jour à l'autre. Elle pressentit que la conjuration avait échoué. Au grand calme qui se fit dans la ville, après l'agitation qui l'avait précédé, elle sentit qu'il se creusait encore un vide autour d'elle et qu'un ami de sa cause, le dernier appui qui lui restait peut-être, venait d'être abattu par quelque nouveau coup de la fatalité, la laissant chancelante et sans soutien au milieu des débris épars de ses illusions perdues.

---

## CHAPITRE ONZIÈME

## SCÈNES D'INTÉRIEUR

M. Cognard, qui ne laissait guère passer une occasion de montrer son loyalisme sans la prendre au vol, saisit avec empressement le prétexte que lui offrait l'insuccès du complot des Bostonnais, pour inviter Evil à dîner. Le digne homme avait bien à cœur aussi de racheter ses faiblesses de la nuit du trente-et-un décembre, et de pallier ses défaillances politiques—en supposant que le bruit en parvint à l'oreille des autorités—par un plus grand déploiement de servilité à la cause anglaise.

Deux questions jaillirent ici des lèvres du lecteur, si toutefois elles ne se sont pas déjà présentées plus d'une fois à son esprit. Comment un être aussi vil que Nicholas Cognard pouvait-il être le père de la noble et fière Alice, et par suite de quel aveugle entraînement l'arrogant capitaine voulait-il à tout prix épouser la fille d'un homme aussi méprisable ?

N'avez-vous jamais remarqué quelque vieil arbre au tronc tordu par les ans et à moitié desséché et rongé de vers, pousser entre ses branches mortes un rameau verdoyant qui supportait quelque beau fruit vermeil ? De loin cet arbre vous semblait bien mort, mais en l'approchant quand vous en êtes venu à l'examiner en détail, vous avez aperçu, non sans surprise, entre le fouillis des rameaux desséchés, une verte branche assez vigoureuse encore pour donner des fruits pleins d'éclat et de saveur. Si, frappé de ce phénomène, vous en avez demandé la raison au jardinier qui n'avait pas dédaigné de laisser debout cet arbre tout-à-fait mort en apparence, il vous aura répondu qu'il avait remarqué que, dans ce tronc vermoulu, couraient encore quelques fibres remplies d'une sève fécondante, dernier reste d'une ancienne vigueur éteinte.

De même l'homme—qui ne naît pas nécessairement méchant et que l'ambition et toutes les passions de l'âge mûr corrompent seulement par degré—peut aussi donner naissance à des rejetons sains et vigoureux, surtout quand les jeunes pousses sont écloses alors qu'il était jeune encore et qu'il y avait encore en lui quelque germe généreux. Fût-il d'ailleurs tout-à-fait mauvais, l'homme dans son principe générateur n'a-t-il pas pour correctif la femme, généralement meilleure, et dont la bienfaisante influence nous transmet ce qu'il y a de plus estimable en chacun de nous ?

En reste, nous avons déjà dit d'Alice qu'en elle revivait sa mère,

belle âme qui s'était bien jeune envolée de la terre où elle n'avait rencontré que chagrins et déceptions.

Pour ce qui est de la passion qui entraînait insensiblement, fatalement Evil vers Alice, je consens à en rectifier à vos yeux l'inconséquence apparente, puisque surtout il n'était pas payé de retour, lorsque vous aurez bien voulu m'indiquer la mystérieuse influence qui, au milieu de la foule, attire de préférence certaine personne vers une autre. Vous pouvez bien me renvoyer aux lois de l'harmonie universelle et me parler de deux fluides sympathiques qui, après s'être longtemps cherchés, finissent nécessairement par se rencontrer. Fort bien, s'il s'agit d'un amour partagé. Mais comment expliquer la sympathie opiniâtre en face de l'antipathie la moins dissimulée ? Pourquoi de deux personnes l'une poursuivra-t-elle l'autre de ses obsessions importunes, sans la moindre probabilité d'en être jamais écoutée ? Pourtant ces entraînements malheureux ne se voient-ils pas tous les jours ?

Maintenant, qu'Evil aimât Alice en dépit de la répugnance qu'il eût dû éprouver à devenir le gendre de Cognard, en supposant qu'il crût parvenir à vaincre les répugnances manifestes de la jeune fille, ceci rentre un peu plus dans le domaine des choses compréhensibles. L'amour, qui vit surtout d'illusions, ne frappe-t-il pas tout d'abord d'aveuglement ceux qui en sont atteints ? La personne aimée, au dire des poètes qui prétendent s'y connaître en matière de sentiments, est un astre qui éblouit celui qui le contemple. Qui sait d'ailleurs, lors même que James Evil ne fût pas entièrement aveuglé par sa passion, si, à ses yeux d'homme mûri par le réalisme de la vie, Cognard paraissait aussi méprisable qu'il le semble à bon droit au lecteur ?

Aux yeux du capitaine, Cognard, tout rampant qu'il était devant le pouvoir, pouvait bien ne sembler qu'un homme habile chez qui l'envie de parvenir dominait ces instincts délicats avec lesquels l'ambitieux doit nécessairement rompre pour en arriver à son but. Enfin si, à la connaissance d'Evil, Cognard s'était montré lâche lors de l'affaire de la rue Sault-au-Matelot, n'est-il pas avéré que la bravoure n'est point le fait de la généralité des gens appelés à la vie bourgeoise ? Horace, le charmant poète, est-il moins estimé des gens d'esprit pour avoir jeté son bouclier à la bataille de Philippes afin de se sauver plus prestement ?

Que James Evil se fit ou non ces raisonnements, il n'en était pas moins éperdument épris d'Alice et la voulait à tout prix. C'était un de ces hommes violents et tenaces, dont les échecs successifs, loin de les rebuter, ne font que redoubler l'intensité des convoitises. Il en était même rendu à ce degré d'exaspération qui fait

trouver bons tous les moyens de vaincre une résistance qui n'est que plus irritante parce qu'elle a été plus opiniâtre et prolongée.

Ce fut avec d'autant plus d'empressement qu'il accepta l'invitation à dîner, qu'il comptait avoir en main cette fois une arme puissante sinon propre à charmer la cruelle, du moins capable de porter un coup décisif à son orgueil.

Alice essaya bien de se soustraire au supplice que lui promettait cette rencontre prolongée avec le capitaine ; mais à peine eût-elle manifesté son intention de ne point paraître au dîner, que le père Cognard entra dans une colère telle que sa fille dut plier devant cette volonté rageuse.

Au jour et à l'heure désignés il lui fallut donc prendre place à table, tout à côté de James Evil. C'était madame Cognard qui avait ménagé cette délicate attention à sa belle-fille.

La pauvre enfant, malgré son attitude calme et froide, avait l'âme saisie d'une morne tristesse. Elle sentait circuler autour de soi comme un souffle de vent funeste. Elle éprouvait les défaillances de la sensitive dont les pétales frissonnent et se replient sur elles-mêmes, aux premières approches de la froidure des nuits. Le pressentiment n'est-il pas la prévoyance des âmes délicates ?

M. Cognard se montrait d'une gaieté peu ordinaire et d'une extrême prévenance envers l'officier anglais, qui répondait de son mieux aux avances du père d'Alice. Quant à dame Gertrude elle rayonnait. Son œil impitoyable de marâtre pénétrant jusqu'au cœur brisé de la jeune fille, en fouillait avec délice toutes les meurtrissures.

Inquiète, Alice jetait à la dérobée des regards anxieux sur ceux qui l'entouraient. A certains signes de suffisance et de fatuité plus qu'ordinaires, qui se manifestaient de temps à autre chez le capitaine quand il la regardait, elle devina que l'orage viendrait directement de lui.

La plus grande partie du dîner s'écoula cependant sans qu'aucune agression vint répondre à ses craintes.

Quand la grosse faim des convives—je n'entends point parler d'Alice qui ne toucha guère aux mets qu'on lui servit—eut eu raison des pièces de résistance, le vin ayant de plus en plus délié la langue à l'officieux Cognard, il éprouva le besoin d'étaler son dévouement à la bonne cause, et lança la conversation sur le sujet d'actualité qui lui avait fait inviter le capitaine Evil.

—Eh bien, dit Cognard après avoir rempli le verre de son hôte d'un rouge-bord, grâce à vous, capitaine, nous avons donc eu raison de ces gredins de prisonniers ?

—Ah ! ma foi, répondit Evil, ce n'est point la peine d'en parler.

Un tas de gueux qui ne valent pas la corde avec laquelle on aurait dû les pendre tout d'abord !

—Pardonnez, pardonnez. Outre qu'ils étaient nombreux et déterminés, on dit qu'ils étaient armés jusqu'aux dents.

—Peuh ! une dizaine seulement avaient des poignards. Mais à propos, savez-vous, monsieur Cognard, qui avait procuré ces armes aux conjurés ?

—Non, ma foi.

—Hum, c'est tout une histoire qui vous causera peut-être quelque embarras si le récit s'en propage.

—Comment cela ? s'écria Cognard qui bondit sur son siège.

—Eh bien ! voici. Figurez-vous que parmi les prisonniers faits dans la nuit du 31 décembre se trouvait un Canadien, domestique de ce jeune homme que j'ai rencontré quelquefois ici et qui a pris fait et cause pour les rebelles. Ne s'appelait-il pas Erard ..... Evrard.....?

—Evrard, dit dame Gertrude avec un doux sourire.

Ce coup de canif dont elle perçait le cœur de sa belle-fille lui causa, à cette excellente femme, un petit spasme intérieur d'une ineffable jouissance.

Alice sentit son cœur se serrer tellement, qu'elle pensa qu'elle allait mourir.

—Evrard ! c'est bien cela, madame, fit Evil en la remerciant d'un signe de tête. Or donc, le domestique de ce M. Evrard avait suivi son maître chassé de la ville, si vous vous en souvenez, par Son Excellence Sir Guy Carleton, à cause de manifestations les plus effrontées en faveur de la rébellion.

—Oh ! c'est un petit misérable ! s'écria Cognard qui suait à grosses gouttes et sentait vaguement le besoin d'un redoublement de zèle.

—Le serviteur de ce monsieur Evrard ayant été blessé au combat de la rue Sault-au-Matelot, a été fait prisonnier avec les autres Bostonnais. Jusqu'ici rien qui soit de nature à vous surprendre. Mais figurez-vous, du moins c'est ce dont j'ai pu m'assurer en allant aux meilleures informations, figurez-vous qu'une jeune fille, servante dans la maison d'un des meilleurs citoyens de la ville, et qui aime ce prisonnier, lequel répond, je crois, au nom de Tranquille, a réussi à tromper les gardiens et à pénétrer dans la prison de son amant.

—La coquine ! s'écria Cognard.

Il jaunissait à vue d'œil.

Madame Gertrude que cette histoire semblait intéresser au plus haut point, s'oublia jusqu'à poser ses coudes sur la table.

—Je ne sais vraiment trop, poursuivit l'officier, comment vous faire part de tous les renseignements qu'on m'a fournis à ce sujet. Mon embarras n'est pas mince. Après tout, diable ! n'êtes-vous pas à l'abri de tout soupçon ?

—Comment donc ! repartit Cognard dont la voix trembla ; que voulez-vous dire ?...

—Eh bien ! voici. L'on prétend comme ça que la rusée maîtresse de Tranquille n'est autre que cette jolie brunette qui est à votre service.

—Sacredieu ! hurla Cognard qui se leva tout droit, blanc comme la serviette qui pendait à son cou. Vous voulez plaisanter, capitaine, dit-il en retombant sur sa chaise.

—Certes non, monsieur Cognard, la chose est trop grave !

—En y songeant bien, remarqua doucement madame Cognard, je crois me rappeler avoir remarqué ce Tranquille à la cuisine, du temps que M. Evrard venait ici.

Certainement que si sa femme n'eût pas été à l'autre bout de la table et qu'elle se fût trouvée à portée de sa main, Cognard lui eût flanqué un bon soufflet.

Mais celle-ci se savait hors d'atteinte. Elle regarda tranquillement son mari. Il y avait du démon dans cette femme. Elle savait bien que Cognard, avec sa flexibilité de l'échine, se tirerait d'affaire, et elle devinait vaguement d'ailleurs le dessous des cartes que tenait en ce moment Evil. Tout ce qu'elle voulait pour le quart-d'heure c'était de perdre Lisette qu'elle haïssait presque autant que sa belle-fille.

Comment analyser les sensations d'Alice pendant ce cruel entretien ! Son cœur avait presque cessé de battre, et les paroles des convives n'arrivaient plus qu'indistinctes à son entendement.

Le capitaine qui jouissait de l'effet produit, se versa un verre de vin qu'il but à petits traits comme un conteur qui se recueille pour faire appel à ses souvenirs, et poursuivit :

—Ce qu'il y a de pire en tout cela, c'est que j'ai pu constater que c'est bien votre servante qui a fourni à son amant les armes trouvées sur les prisonniers.

—Mille millions de tous les diables ! s'écria Cognard dont la figure s'empourpra, je la chasserai ! je la tuerai !..... je.....

Et d'un grand coup de poing il cassa son verre et son assiette.

—Calmez-vous, monsieur Cognard, reprit Evil ; en ces sortes d'affaires, croyez-m'en, il faut surtout éviter l'éclat.

—Comment ! monsieur, comment ! éviter l'éclat, dites-vous ! Moi, Nicholas Cognard, souffrir qu'une infâme servante me compromette ainsi ! Sacré tonnerre ! monsieur, savez-vous que je serais

homme à tuer de mes propres mains ma femme et ma fille, plutôt que de les laisser ainsi se jouer de ma réputation de loyauté envers notre souverain ! Ah Alice ! si je pouvais m'imaginer que tu as mis les mains à cette trahison infâme, si je croyais seulement que tu en eusses eu connaissance, je.....

Cognard s'arma d'un couteau et fit un geste effroyable.

— Doucement ! je vous en prie, au nom de Dieu ! s'écria Evil en lui saisissant le bras. Qui serait assez fou de croire que mademoiselle peut se trouver mêlée à de sales intrigues de valets ? Pour ma part, Monsieur, me l'affirmât-on sous le sceau du serment que je n'en croirais rien. Veuillez vous calmer ! Je comprends votre indignation, mais, je vous l'ai déjà dit, votre conduite vous met, vous et votre famille, à l'abri de tout soupçon. Si pourtant les envieux voulaient profiter de ces faits pour vous faire un mauvais parti, je prendrais tout sur mes charges, et il faudrait compter avec moi qui, par l'entremise de mon ami McLean, ai sur Son Excellence une influence assez grande pour faire taire tous vos calomniateurs. Voici, du reste, quelle est la situation. Tranquille, mis au secret, subira bientôt son procès devant une cour martiale. Il faudra bien, il est vrai, établir la complicité de son amante.

— Mais ne sentez-vous pas, dit Cognard avec angoisse, que la preuve de cette complicité, rendue publique, sera précisément ce qui me perdra !

— J'avoue, dit Evil avec hésitation, qu'il serait mieux d'éviter ce témoignage compromettant. Ecoutez, monsieur Cognard..... Mais j'espère que nous ne sommes pas épiés.

— Ah ! sacré mille tonnerres ! je le voudrais bien, par exemple !

Et Cognard se leva pour courir à la porte de la salle.

Lisette qui, le cœur bondissant d'effroi, se tenait aux écoutes, eut heureusement le temps de s'esquiver et de disparaître, sans quoi son maître l'aurait assommée du coup.

— Ne craignez rien, dit-il en revenant s'asseoir ; nous sommes seuls.

— Ecoutez, monsieur, je crois qu'il est un moyen d'étouffer complètement cette malheureuse affaire. Seulement il faut que vous et madame, ainsi que mademoiselle, vouliez bien me mettre à même de pouvoir vous être utile. Je ne pose pas en homme désintéressé. Je joue cartes sur table et vous demande service pour service.

— Je voudrais bien voir que quelqu'un ici s'avisa de ne pas vouloir vous être agréable, gronda Cognard.

— Voici. Vous n'êtes pas sans-savoir, monsieur, que j'aime mademoiselle votre fille. Veuillez me faire l'honneur de m'accorder

sa main et je m'engage à étouffer cette affaire, dussé-je, si je ne puis réussir autrement, faire évader cet homme.

—Comment donc, capitaine, mais tout l'honneur est pour moi, et le jour où vous voudrez bien devenir mon gendre sera le plus beau de ma vie !

—Merci, monsieur Cognard, mais il me reste à m'assurer du consentement de mademoiselle.

—Ma fille n'a pas d'autre volonté que la mienne !

Alice qui jusqu'alors était demeurée dans une immobilité complète et semblait avoir été frappée par la foudre, se ranima soudain sous ce dernier coup de l'égoïsme de son père qui la sacrifiait impitoyablement à son ambition. Elle ouvrait la bouche pour protester contre l'engagement que son père venait de prendre sans même daigner la consulter, et jurer qu'elle ne serait jamais la femme d'un autre que Marc Evrard à qui elle était fiancée, lorsqu'Evil lui coupa la parole.

—Il serait malséant de ma part, dit-il, de prendre ainsi mademoiselle par surprise et de la forcer de donner une adhésion aussi subite à ma demande. Comme le procès de Tranquille ne peut certainement pas commencer avant une dizaine de jours, c'est donc toute une semaine qui reste à mademoiselle pour se décider à vouloir faire mon bonheur. En supposant que dans mon indignité je ne pusse par moi seul trouver grâce à ses yeux, mademoiselle voudra songer sans doute que le jour où elle consentira à devenir ma femme elle fera certainement deux heureux : moi d'abord qui ne pourrai reconnaître cette inestimable faveur que par le dévouement de toute ma vie aux moindres de ses désirs, et ce pauvre diable de Tranquille qui ne lui devra pas moins que la vie. Pour ce qui est de votre servante, monsieur Cognard, dit Evil en se levant, je suis d'avis qu'il vaut mieux maintenant ne pas lui laisser voir que vous êtes au courant de ses intrigues. Si vous la renvoyiez elle parlerait peut-être et nous causerait de l'embarras. Gardez-la pour le moment à votre service. Plus tard nous verrons ce qu'il en faudra faire. Seulement surveillez-la de près.

Afin de couper court à toute protestation de la part d'Alice, Evil s'était levé sans façon le premier de table. Il prétextait quelque exigence de service pour se retirer sur-le-champ.

Le capitaine avait senti que le moment était des plus critiques et qu'il fallait empêcher la jeune fille de se prononcer immédiatement.

Ne valait-il pas mieux en effet lui laisser quelque jours de répit pendant lesquels monsieur et madame Cognard auraient tout le

loisir de la *travailler*. Et puis Evil comptait aussi quelque peu sur les prières que Lisette oserait probablement adresser à sa maîtresse pour sauver Tranquille de l'échafaud.

On conviendra que cette petite machination était assez bien ourdie.

Tandis qu'Alice atterrée regagnait sa chambre, madame Cognard se disait que jamais de sa vie elle n'avait autant joui qu'à ce dîner.

## CHAPITRE DOUZIÈME

### MINES ET CONTRE-MINES

Bien qu'il ne se fût guère donné la peine de cultiver activement dame Gertrude afin de l'engager à travailler pour lui, Evil avait prévu que le moindre grain qui tomberait en pareille terre ne manquerait pas de produire des fruits abondants. Et il ne s'était pas trompé. Autant pour se débarrasser de sa belle-fille que pour la rendre sûrement malheureuse en lui faisant épouser l'officier, madame Cognard enserra la jeune fille dans un réseau d'obsessions inextricable.

Un de ses premiers soins fut de s'assurer le concours indirect de Lisette. Quelques paroles adroitement lancées par Evil avaient fait comprendre à cette femme perverse toute l'aide qu'on pouvait attendre de Lisette mise aux abois. Elle tira la servante à part et, dans l'ignorance où elle était que celle-ci fût déjà au fait de la situation, elle lui dépeignit la position de Tranquille sous les couleurs les plus sombres. Elle lui fit entendre que le sort du prisonnier était entre les mains de James Evil qui ne consentirait à sauver l'accusé qu'autant que Lisette voudrait bien aider à vaincre l'obstination d'Alice en persuadant la jeune fille d'accorder sa main à l'officier.

Lisette avait assez d'intelligence pour démêler aisément la trame de cette machination, et un trop bon cœur pour songer un instant à se joindre aux persécuteurs de sa jeune maîtresse. Et pourtant l'affreuse perspective du malheur qui attendait Tranquille sur lequel la vengeance de l'officier anglais ne manquerait pas de retomber si Alice résistait jusqu'au bout, pénétrait la pauvre fille d'une terreur profonde. Elle se gardait bien de dire à sa maîtresse le moindre mot qui pût dévoiler ses angoisses ; mais son air abattu, ses yeux rougis par les larmes, son silence même, dans sa

muette éloquence, ne trahissaient-ils point aux yeux d'Alice toute l'affliction de l'amante de Tranquille ? Ce douloureux mutisme valait bien une supplication constante.

Evil et madame Cognard qui comptaient sur l'un ou sur l'autre de ces moyens, se trouvaient servis à souhait.

Quant au père Cognard, on pense bien que dans toutes ces menées il ne restait pas en arrière.

Afin d'avoir une idée de la vie d'enfer qu'on faisait à Alice pour assouplir cette tête de fer, comme disait cette bonne madame Cognard, il faut assister encore une fois avec nous à l'un de ces repas de famille qui étaient d'autant plus pénibles pour la malheureuse enfant, qu'ils étaient devenus comme le champ-clos où se livraient trois fois le jour les assauts qu'elle avait à soutenir.

C'était la quatrième journée qui avait suivi celle où James Evil avait brusqué sa demande. Abattue par trois jours et tout autant de nuits passés dans l'insomnie et les larmes, Alice essayait de manger quelques menues bouchées des mets qu'on lui avait servis. Mais si visibles étaient ses efforts que dame Gertrude qui avait l'œil à tout pour en tirer prétexte à quelque attaque, lui dit de ce ton doucereux qui gazait tant de méchanceté :

—Vous n'avez donc point d'appétit, ma chère, vous mangez du bout des dents.

Alice leva sur sa belle-mère ses beaux grands yeux noirs encore humides d'une larme furtive. Ce regard aurait suffi pour attendrir un bourreau. Mais madame Cognard n'était guère sensible aux sentiments tendres. Au contraire, souvent son acrimonie s'accroissait en raison inverse de la douceur qu'on opposait à ses perfidies. Aussi continua-t-elle, sans déguiser cette fois ses mauvaises intentions :

—Peut-être aussi que ma cuisine ne vaut pas celle de votre mère. Je ne saurais avoir toutes les qualités qui distinguaient cette excellente femme.

—Ce plat est très-bien préparé, dit Cognard, et si mademoiselle ne le trouve pas à son goût, il lui sera bientôt loisible d'avoir une table servie à sa fantaisie.

—En effet, repartit madame Cognard, c'est dans quatre jours que sera fixée l'époque du mariage ?

—Oui, et j'espère que ma fille a assez de cœur pour être déjà décidée à ne pas causer le malheur de son père en refusant la main du capitaine Evil.

—Pour ma part je suis sûre que mademoiselle Alice sait trop ce qu'elle vous doit pour contrecarrer vos désirs.

—Et ne faudrait-il pas qu'elle fût sotte à lier, en supposant

qu'elle ne fût pas touchée de la terrible position où me mettrait son refus, pour aller renoncer à l'un des plus beaux partis de la colonie ?

—C'est un bien charmant homme, en effet, que monsieur Evil, dit madame Cognard de sa voix la plus insinuaute.

—Charmant ! s'écria Cognard, dis donc que c'est le plus galant homme que l'on puisse voir, aimable et distingué autant que ce petit gueux d'Evrard était malhonnête et prétentieux. En voici un, par exemple, dont je veux qu'il ne soit plus question chez moi ! Ce marouffe est cause de toutes les tracasseries qui m'arrivent !

—Aussi a-t-il maintenant tout le mépris, bien mérité, du reste, de chacun des membres de votre famille, dit madame Cognard du ton le plus dédaigneux qu'elle pût trouver.

Alice qui avait dévoré jusque-là, en silence, toutes ces humiliations, allait protester, la courageuse enfant, contre la dernière assertion de sa belle-mère. Mais Cognard épiait sa fille du coin de l'œil et, comme il ne craignait rien tant que d'avoir à s'attaquer ouvertement aux raisons trop justes, au fond, que lui pouvait opposer sa fille, et qu'il préférait la prévenir en lui imposant silence à force de grands éclats de voix, il s'écria en roulant de gros yeux :

—Comment, mademoiselle ! oseriez-vous prendre la part de ce misérable petit marchand qui, trop sot pour réussir dans son commerce, n'a pas trouvé mieux que de s'allier à des bandits venus en ce pays pour piller et massacrer les honnêtes geus ! Ne vous gênez pas, et si le cœur vous en dit, persistez dans une résolution qui causerait ma ruine et peut-être ma mort !

Madame Cognard qui savait se monter à mesure que s'échauffait son mari, s'écria avec colère :

—Il est vrai que mademoiselle n'en serait pas à son coup d'es-sai. N'a-t-elle pas, par son caractère insupportable, avancé la mort de sa mère ?

Ceci était trop fort ; et Alice, dont l'affection pour sa mère avait toujours été encore plus une adoration qu'une affection filiale ordinaire, se redressa sous le coup de cette accusation aussi injuste que cruelle.

—O madame ! s'écria-t-elle d'une voix vibrante d'indignation, s'il était vrai que j'eusse causé la mort de ma pauvre mère que j'ai tant aimée, j'en serais atrocement punie par vous !

Atteinte dans la partie la plus sensible de son cœur, Alice éclata en sanglots et sortit.

Le regard de louve enragée que lui lança sa belle-mère ne saurait se définir. Ce n'était plus de la malveillance, c'était de la

haine, c'était de l'exécration. La riposte de la jeune fille avait frappé si juste !

En entrant dans sa chambre Alice éplorée se trouva en face de Lisette qui, l'air triste, mais résigné, époussetait lentement la pièce.

—Ah ! quel monstre que cette femme ! s'écria Alice qui se jeta sur son lit en pleurant.

—Elle vous a donc encore fait de la peine ?

—Tu ne pourrais jamais t'imaginer ce qu'elle m'a dit, Lisette, non jamais !..... C'est affreux ! Elle prétend que j'ai causé la mort de ma mère !

—L'infâme créature !

—C'en est trop ! s'écria Alice qui se dressa sur son séant. J'ai assez souffert comme ça ! Depuis dix ans, que cette femme est entrée dans la maison, pas un seul de mes jours qui n'ait été marqué d'une injure ou de quelque cruauté ! Et Dieu m'est témoin que j'ai presque tout enduré sans me plaindre. Mais aujourd'hui elle a comblé la mesure. Placée entre un père qui m'abandonne et me sacrifie et cette marâtre à qui Dieu n'a pas voulu donner d'enfants parcequ'elle ne saurait mériter le nom de mère, et un homme qui m'obsède et qui m'est d'autant plus odieux qu'il m'a séparée de celui-là seul que j'aimerai jamais, je m'en vais fuir d'ici et aller demander asile et protection à celui qui doit être mon mari.

Lisette, après s'être assurée que personne ne les écoutait, se rapprocha de sa maîtresse et lui dit non sans beaucoup d'embarras :

—Je ne sais trop, mademoiselle, comment vous dire que votre dessein de vous en aller seule me semble impossible, tant j'ai peur que vous ne croyiez mes paroles soufflées par la crainte des malheurs qui me menacent moi-même. Sur ma part du paradis, mademoiselle Alice, je vous aime trop pour penser une seule minute à vouloir vous causer la moindre souffrance pour m'épargner à moi-même les plus grands maux. Ne vous êtes-vous pas déjà trop exposée pour m'aider à donner à Célestin les moyens de s'enfuir. Quoiqu'il nous arrive, à moi-même et à celui que j'aime, je ne voudrais pas pour le bonheur de toute notre vie risquer un instant de vous causer la moindre peine. Mais permettez-moi de vous dire que lorsque vous parlez ainsi de vous enfuir, vous ne songez pas combien il serait malaisé à une jeune fille de sortir seule d'une ville aussi bien gardée que l'est la nôtre par le temps qui court. Y avez-vous pensé ?

Alice ne répondit pas.

—Vous voyez, poursuivit Lisette, que la chose n'est pas aussi

aisée qu'elle vous a paru d'abord. Je suis bien prête à vous aider ; mais que voulez-vous que nous fassions à nous deux ? Si nous manquons le coup on nous renfermera sous clef, et plus que jamais vous serez au pouvoir de ceux qui vous tourmentent. Ecoutez et permettez-moi de vous donner un conseil.

—Parle, Lisette, je sais combien tu m'es dévouée.

—Eh bien, mademoiselle, lorsque le capitaine viendra ici samedi pour avoir votre réponse, dites-lui qu'il doit savoir que vous aimez M. Evrard et que cet amour ne peut pas s'éteindre ainsi tout d'un coup ; que si, d'ici à un mois, la Providence ne vous a pas rapprochée de M. Marc, vous considérerez alors que c'est un signe du ciel que votre mariage avec M. Evrard ne doit pas se faire, et qu'alors vous consentez à devenir la femme du capitaine Evil.

—Mais y songes-tu, Lisette ! m'engager aussi formellement ?

—Attendez donc, mademoiselle, reprit Lisette avec un fin sourire. Ce sont là de ces promesses qu'on fait lorsqu'on a le couteau sur la gorge et qui n'engagent à rien. Le capitaine, comptant que M. Evrard ne rentrera pas de sitôt en ville, sera bienheureux d'accepter votre offre. Un mois c'est à peine le temps qu'il faut pour préparer votre trousseau : il ne pourra pas vous refuser cela. Mais nous, je vous assure que nous le mettrons joliment à profit ce mois-là, et il faudra bien que Dieu soit contre nous si nous ne jouons pas durant ce temps quelque bon tour à ce vilain Anglais !

—Mais enfin as-tu quelque projet arrêté ?

—Oui, mademoiselle, et voici mon idée. Je m'attendais que vous voudriez vous sauver plutôt que de vous marier avec cet homme, et j'ai pensé à m'en aller avec vous, non pas seules toutes les deux, mais aidées de Célestin.

—Ma pauvre Lisette, comment comptes-tu qu'il puisse nous accompagner, emprisonné et surveillé comme il doit l'être maintenant ?

—Ceci me regarde, mademoiselle.

—Sais-tu seulement où il est détenu ?

—Oui, et je vous assure qu'il n'est pas loin d'ici. Donnez-vous la peine de vous lever et je vas vous montrer où il est enfermé.

Lisette se rapprocha de la fenêtre qui donnait sur la rue Sainte-Anne et montra du doigt à Alice qui l'avait suivie, une construction militaire qui se dressait en face de la maison.

C'était une redoute qui s'élevait sur l'emplacement que le collège Morrin occupe aujourd'hui et que l'on voit indiquée sur les plans de Québec, de cette époque, sous le nom de *King's Redoubt*.

Au sommet de ce bastion isolé, un soldat anglais se promenait de long en large en montant la garde. Il tournait en ce moment le dos à la maison de M. Cognard.

—Cachez-vous comme moi derrière ce rideau, dit Lisette, car cet homme pourrait nous voir et se méfier de nous. Voyez-vous, quelques pieds au-dessus de terre, ce petit châssis protégé par deux gros barreaux de fer ?

—Oui.

—Eh bien ! figurez-vous que ce matin, pendant que vous étiez à déjeuner, comme j'ouvrais la fenêtre pour aérer votre chambre, en regardant par hasard de ce côté-là, j'aperçus, collée contre les vitres, au-dedans de cette espèce de prison, une figure qui me regardait fixement et que je reconnus aussitôt pour appartenir à Célestin.

—Vraiment ! tu ne t'es point trompée ?

—Oh ! ne craignez pas ; mes yeux ne me l'auraient-ils pas assuré que mon cœur m'aurait dit que c'était lui ; du doigt il me fit signe de prendre garde à la sentinelle qui marchait comme à présent au-dessus de lui. Je refermai ce côté-ci de la fenêtre et me cachai derrière le rideau. Célestin me montra les barreaux de sa prison en me faisant signe de les limer. Je cours à votre commode où se trouvent encore une couple de ces limes que nous avons emportées du magasin de M. Evrard, et je reviens les montrer à Célestin. Il me fait plusieurs signes de tête qui veulent dire que c'est bien cela qu'il lui faut. Alors j'ouvre la fenêtre et, tout en lavant les vitres, je me mets à chanter : “ Dans les prisons de Nantes.” La sentinelle s'arrête et regarde de mon côté. Il faisait un chaud et bon soleil et rien ne devait sembler plus naturel que de profiter des premiers beaux jours pour laver les vitres. Après m'avoir regardé quelque temps le soldat continua sa marche et moi ma chanson. J'avais bien vu que c'était un Anglais qui ne devait pas comprendre ce que je disais. Après avoir chanté quelques couplets de cette chanson que vous savez, je me mis à inventer celui-ci qui n'est pas bien drôle mais qui disait tout ce que je voulais faire savoir à Célestin :

C'est à la nuit prochaine (*bis*)  
 Que je vous passerai,  
 Gai faluron, falurette,  
 Que je vous passerai  
 Ces deux limes d'acier.

En regardant du coin de l'œil je m'étais aperçue que Célestin avait entr'ouvert son châssis d'un doigt pour mieux écouter.

Quand j'eus fini de chanter je le vis me faire signe qu'il avait compris.

—Mais que comptes-tu donc faire ?

—Cette nuit je sortirai doucement et je me glisserai jusqu'au pied de cette bâtisse-là, et, après avoir attaché les deux limes à l'un des bouts d'une corde, je jetterai l'autre à Célestin qui saura bien l'attraper. Et voilà ! Qu'en dites-vous ?

—Je dis que tu es fille intelligente et hardie. Mais en supposant que tu réussisses à faire parvenir ces limes à Tranquille, qui t'assure qu'il pourra s'enfuir ?

—Oh ! quant à cela, n'en soyez pas en peine. Une fois les barreaux coupés, il faudra bien des *Englishmen* pour retenir mon Célestin. Nous autres, nous nous tiendrons prêtes à partir au premier moment, et nous veillerons toutes les nuits, à tour de rôle, pour saisir le temps où Tranquille sera libre et nous sauver avec lui.

—Pussions-nous réussir, ma pauvre Lisette !

—Il y a quelque chose qui me dit à moi que nous réussirons-mademoiselle Alice.

—Mais penses-tu que Célestin puisse scier ces deux gros barreaux de fer en moins d'un mois ?

—Avec la force qu'il a, il les aurait bientôt coupés, s'il n'était pas forcé de ne travailler que la nuit et bien doucement encore pour qu'on n'entende pas les grincements de la lime. Dans tous les cas je suis sûre qu'il aura fini d'ici à huit ou dix jours. Vous voyez bien, mademoiselle Alice, qu'il vaut mieux pour vous attendre l'aide de Célestin. Avec lui je crois que nous passerions dans le feu sans nous brûler. Si par malheur il ne réussit pas à reprendre sa liberté avant un mois, je vous jure que je serai prête à vous suivre quand vous voudrez. Mais il sera toujours temps, croyez-moi de tenter toutes seules cette chance qui me semblerait alors bien risquée.

Après y avoir réfléchi, Alice se rendit à l'avis de Lisette.

Vers le milieu de la nuit suivante, la porte de la maison de M. Cognard s'ouvrit doucement, bien doucement. Tout dormait à l'intérieur, à l'exception de Lisette dont vous auriez pu, s'il eût fait jour, reconnaître le minois éveillé dans l'entrebaillement de la porte. Elle regardait du côté de la redoute dont la masse, plus noire encore, ressortait sur le ciel sombre. Sur le faite se détachait la silhouette de la sentinelle qui marchait à grands pas, l'air étant vif. Lisette attendit que le factionnaire eut tourné le dos et s'élança dans la rue, légère comme un jeune chat. Avant que la sentinelle fût revenu sur ses pas, Lisette avait gagné le pied du

mur de la redoute et s'était blottie au-dessous de la petite fenêtre à travers laquelle elle avait entrevu, pendant la journée, la figure de Célestin Tranquille.

Elle attendit que le factionnaire, dont la marche s'arrêtait au-dessus de l'endroit où elle était tapie, eut tourné les talons, et, se levant debout tout en s'appuyant contre le mur, elle souffla plutôt qu'elle ne dit ces paroles :

—Célestin, es-tu là ?

—Oui, répondit-on aussi doucement.

—Voici que la sentinelle revient de notre côté. Attends qu'elle soit retournée, et tu prendras ce que je te jetterai.

Le soldat que sa faction solitaire ennuyait là-haut, se mit à siffler entre ses dents.

—Pourvu que l'animal ne s'arrête pas, pensa Lisette.

Le factionnaire continua de marcher, sifflant toujours un air impossible.

—Es-tu prêt ? demanda Lisette à voix basse.

—Oui.

Lisette avait eu le soin de rattacher l'autre bout de la corde à laquelle étaient liées les deux limes, à un peloton de laine qui tout en présentant le poids nécessaire pour être lancé à quelque distance, ne ferait aucun bruit en frappant la muraille et ne courerait aucun risque de casser les vitres. C'était une petite tête joliment organisée pour l'intrigue que celle de mademoiselle Lisette.

Les pas de la sentinelle retentissaient à l'autre extrémité de la plate-forme. Lisette lança le peloton de laine. Jeté trop haut, il frappa le mur à deux pieds au-dessus de la fenêtre, retomba et roula par terre.

—Trop haut ! souffla Tranquille.

On a dû remarquer souvent la gaucherie d'une femme à jeter un objet vers un but déterminé, tandis que le premier gamin de dix ans dont le bras s'est exercé de bonne heure à lancer des pierres ou des boules de neige, donne à tout coup dans le blanc.

Trois fois Lisette jeta le peloton de laine, qui trois fois manqua le but. Eh vain le bras de Tranquille était à moitié sorti par l'ouverture de la fenêtre. Il ne saisit rien. Heureusement que Lisette avait eu la bonne idée de retenir dans sa main gauche l'autre bout de la corde, celui qui était noué autour des limes. Elle pouvait ainsi, sans quitter sa position, ramener à soi le peloton de laine, lorsqu'il était retombé. Déjà Tranquille commençait à s'impatienter et Lisette l'entendait mâchonner un juron entre ses dents, lorsque la corde, mieux lancée, s'en alla tomber

dans la main du captif qui la saisit et se mit à la tirer doucement à lui.

Pour éviter le bruit que les limes pouvaient rendre en frôlant la muraille, Lisette étendit le bras et laissa glisser la corde entre ses doigts.

—Merci, lui dit bientôt Tranquille.

—Tu les as ?

—Oui.

—A présent, écoute, Célestin. M. Cognard veut marier sa fille, malgré elle, à ce capitaine anglais que tu connais.

—Oui, un peu ! gronda Tranquille qui, s'oubliant, éleva la voix plus haut que la prudence ne l'aurait voulu.

—Chut ! fit Lisette, voici le soldat qui revient.....

Ils restèrent silencieux durant quelques secondes, et voyant qu'on ne les avait pas entendus, Lisette continua de sa voix la plus faible :

—Le capitaine a dit à ma maîtresse que si elle refusait d'être sa femme, tu serais pendu, et que si elle acceptait il te ferait mettre en liberté.

—Oui, fiez-vous à ce gremlin-là ! J'aime mieux compter sur les limes et sur mes bras.

—C'est ce que j'ai pensé..... mais chut ! voici l'autre qui revient ..... Mademoiselle Alice doit répondre après-demain à l'officier que si d'ici à un mois le ciel ne la rapproche pas de M. Evrard, elle consentira à devenir madame Evil. Tu comprends que c'est pour gagner du temps. Mademoiselle Alice est décidée à se sauver de la ville et à aller trouver M. Evrard. Pour cela elle compte sur toi et attend que tu t'échappes toi-même..... En combien de temps auras-tu fini de scier ces barreaux ?

—Je ne pourrai travailler que la nuit, et doucement.....cela me prendra une dizaine de jours.

—Bon ; lorsque tu auras fini, tu me feras signe quand tu me verras dans la chambre de mademoiselle Alice, et la nuit d'après nous nous sauverons tous ensemble.

Soit qu'il eût saisi quelque bruit, soit qu'il fût fatigué, le factionnaire s'arrêta.

—Mon Dieu ! pensa Lisette avec un serrement de cœur, s'il nous avait entendus !

Mais bientôt saisi sans doute par l'air froid de la nuit et n'entendant rien du reste, le soldat continua sa marche.

—Est-ce compris ? demanda Lisette.

—Oui.

—Tu n'as plus besoin de rien ?

—Non.

—Je me sauve ; j'ai déjà été trop longtemps ici. Bonne nuit, Célestin.

—Bonsoir et merci, ma petite Lisette.

La soubrette profita du moment où le soldat avait le dos tourné, et regagna sans bruit la maison où elle rentra sans avoir été remarquée.

Trois jours plus tard, c'était un samedi de la première semaine d'avril, James Evil se présenta chez M. Cognard. A peine fut-il entré que M. et Mme. Gognard qui s'attendaient à sa visite, le rejoignirent dans la grand'chambre — aujourd'hui l'on dit le salon.

Tandis que dame Gertrude, avec un empressement digne d'une meilleure cause, faisait prévenir Alice d'avoir à descendre immédiatement, la conversation s'engageait sur le premier sujet venu.

Alice parut enfin, pâle, les yeux fatigués par les larmes, et trahissant l'angoisse qui la dévorait.

Quant on eut épuisé ces lieux communs qui sont les préliminaires de toute entrevue, Evil vit par le malaise de chacun qu'il fallait brusquer l'attaque du sujet principal qui faisait l'objet de sa visite. Il se tourna vers Alice et lui dit :

—Vous n'êtes pas sans vous rappeler, peut-être, mademoiselle, la question importante qui m'amène ici et dont la résolution fera le bonheur ou le malheur de toute ma vie, selon qu'elle sera affirmative ou négative ?

Alice inclina la tête pour marquer qu'elle se souvenait.

— Eh bien, mademoiselle, poursuivit Evil à qui l'émotion faisait trembler la voix, puis-je espérer que vous voudrez faire ma félicité en me mettant à même de consacrer ma vie à tâcher de vous rendre heureuse ?

—Alice fit un suprême effort et, d'une voix qu'on entendait à peine :

—Monsieur Evil, dit-elle, quand même je voudrais vous cacher que j'ai beaucoup aimé et que j'aime encore M. Evrard, vous n'en sauriez point douter.....

Ce préambule ne semblait pas rassurant pour Evil. Aussi eut-il une contraction de mâchoires qui témoignait de sa déconvenue. M. Cognard rougit et fit craquer sa chaise dans un mouvement de colère, tandis que les petits yeux gris de dame Gertrude se chargeaient d'étincelles menaçantes.

Alice poursuivit d'un ton plus ferme et sans avoir paru remarquer l'impression désagréable que causaient ses paroles :

—Aussi, monsieur Evil, dois-je vous dire, puisqu'il me faut absolument répondre, sans plus tarder, à votre demande, que je ne

puis renoncer aussi subitement à l'espoir d'épouser celui que j'aime.

Pour le coup la crainte des trois intéressés devenait une certitude. Aussi Cognard ne put-il retenir le juron qui tournait dans sa bouche.

—Tonnerre de Dieu ! Alice, s'écria-t-il en frappant du pied avec menace.

—Mademoiselle ! fit madame Cognard dont le maigre buste se redressa comme une couleuvre qui prend son élan.

Seul Evil ne put dire un mot, mais un fauve éclair brillait dans ses yeux, tandis que ses lèvres minces et pâles blanchissaient encore sous la pression intérieure des dents.

Alice promena autour d'elle un regard calme et continua :

— Cependant, monsieur, puisque mon refus absolu de vous épouser causerait la mort d'un homme dont tout le crime est de s'être dévoué pour son maître qui a mon amour, je vous répondrai que si, d'ici à un mois, la Providence n'a pas tout-à-fait changé la face des choses en me rapprochant définitivement de mon fiancé (elle appuya sur ce dernier mot), j'en conclurai que le ciel s'oppose à mon mariage avec M. Evrard, et alors.....

—Alors ?..... demandèrent dame Gertrude, Evil et Cognard.

—Alors je serai prête à sacrifier mes goûts à la volonté de mon père, répondit Alice dont la voix trembla sous le coup de l'engagement terrible qu'elle était forcée de prendre.

—Ah ! ah ! repartit Cognard avec un rire bruyant, aussi indélicat que cruel en pareille circonstance, dans ce cas, monsieur Evil, j'aurai l'honneur d'être votre beau-père dans quatre semaines. Car j'imagine que la ville est assez bien gardée pour empêcher d'y entrer qui que ce soit !

Evil eut un sourire de satisfaction indicible. Il se leva, s'inclina devant Alice et lui dit :

—Je vous remercie profondément, mademoiselle, d'une détermination qui m'assure que dans un mois je serai au comble de mes vœux.

—Je peux commander votre trousseau, ma chère ! siffla dame Gertrude.

Dès le soir même toute la ville savait que mademoiselle Cognard devait épouser le capitaine Evil au commencement du mois de mai. Cette nouvelle fit beaucoup de bruit et prêta à bien des commentaires.

Nous renonçons à analyser les sensations d'inquiétude, de tourment et d'angoisse par lesquelles passa la malheureuse enfant pendant les jours qui suivirent. Ses journées étaient d'intermina-

bles cauchemars et ses nuits sans sommeil étaient remplies de ces hallucinations funestes qui précèdent la folie.

Ajoutant la barbarie à la joie bruyante du triomphe, madame Cognard tourmentait à chaque instant sa belle-fille au sujet du trousseau qui, je vous assure, allait grand train.

Il n'était pas jusqu'à Evil qui, abusant de sa position de fiancé, ne vint relancer tous les jours Alice et la faire mourir à petit feu.

Lisette, guère moins inquiète que sa jeune maîtresse, tâchait néanmoins de la rassurer par tous les moyens possibles. Elle assurait à Alice que tout allait pour le mieux, que Tranquille avançait rapidement dans son travail d'évasion, et que la présente semaine ne se passerait pas sans que le signal de la fuite fût donné.

Huit jours s'étaient écoulés depuis qu'Alice avait donné sa réponse formelle à James Evil, lorsqu'un matin Lisette accourut toute joyeuse au devant d'Alice qui remontait de déjeuner, et lui dit que Tranquille venait de lui indiquer par gestes que son évasion et leur fuite auraient lieu la nuit suivante.

—Mon Dieu ! dit Alice en comprimant les battements de son cœur, es-tu bien sûre de ne t'être pas trompée, Lisette ?

—Oh ! bien sûre, allez, mademoiselle ! Il m'a fait signe que les barreaux ne tiennent presque plus et qu'il lui suffira d'un seul coup pour les arracher tout-à-fait.

C'était une belle journée de printemps. Le soleil nageait radieux dans l'air pur et poudroyait mille traits de feu sur la neige fondante. Quelques petits oiseaux blancs sautillaient sur des buttes de terre fraîchement découvertes, et jetaient leurs cris joyeux à la brise d'avril.

—Est-ce que le bon Dieu ne nous dit pas clairement de nous réjouir avec ces chers petits êtres ? remarqua Lisette.

—Puissent ces pronostics n'être pas trompeurs, répondit tristement Alice.

Les deux jeunes filles se tenaient près de la fenêtre. Elles aperçurent en ce moment un piquet de dix soldats qui descendait vers la redoute. Arrivés en face de la poterne qui y donnait accès, deux, un sergent et un caporal, s'y enfoncèrent et disparurent à l'intérieur.

—Mon Dieu ! que viennent faire ici ces hommes ! s'écria la pauvre Alice saisie d'un douloureux pressentiment.

Lisette ne répondit pas.

Au bout de quelques minutes le sergent et le caporal reparu-

rent escortant deux hommes, Tranquille et un inconnu, qui avaient les fers aux mains.

Les dix hommes de l'escorte entourèrent les deux prisonniers, et tous se mirent en marche et remontèrent vers la rue Sainte-Anne.

Comme ils passaient devant la maison de M. Cognard, Tranquille leva un peu la tête et lança un long regard de détresse aux deux jeunes filles qu'il aperçut dans l'embrasure de la fenêtre.

L'instant d'après l'escorte et les prisonniers disparaissaient dans la rue Sainte-Anne.

—Dieu est contre nous ! dit Alice qui, plus pâle qu'une morte, s'affaissa sur son lit.

—Du courage, mademoiselle Alice ! du courage, repartit Lisette. Je m'en vais mettre mon chapeau et les suivre pour voir où ils conduisent Célestin.

Un bruit de pas se fit entendre dans l'escalier et madame Cognard, qu'un reste de pudeur empêchait d'entrer dans la chambre de sa victime, cria de l'autre côté de la porte :

—Etes-vous là, Lisette ?

—Oui, madame.

—Descendez, les couturières viennent d'arriver, et nous avons besoin de vous.

Alice n'eut que la force de lever les yeux au ciel qui l'accablait de plus en plus.

—Allons, vite ! gronda madame Cognard.

—Va, Lisette, dit Alice d'une voix mourante. Dieu nous abandonne, pourquoi lutter davantage !

Ni ce jour-là, ni les jours suivants, Tranquille ne devait reparaitre à la Redoute du Roi.

JOSEPH MARMETTE.

(à continuer)

# NOS ARCHIVES

---

(suite)

V

RÈGNE MILITAIRE

1760-1764

Nous avons passé en revue le dépôt des anciennes archives françaises se rattachant au conseil supérieur de Québec en existence sous la domination française ; nous avons fait le relevé des documents actuellement déposés dans les voûtes de la maison du Lieutenant-Gouverneur et confiés à la garde du registraire actuel, Mr. le Dr. Meilleur ; nous avons constaté quels étaient les registres disparus depuis 1791 en nous guidant sur l'inventaire qu'en avait fait le gouverneur Carleton ; poursuivant nos recherches dans les voûtes de la société historique de Québec, nous avons constaté l'existence de manuscrits précieux se rattachant à l'histoire de notre passé et qui méritent les honneurs de l'impression. Nous allons maintenant résumer les principaux manuscrits qui se rapportent à cette partie de notre histoire vulgairement connue sous le nom de *Règne Militaire* (1760-1764).

Personne n'ignore que cette partie de notre histoire est encore fort obscure. La difficulté de se procurer les manuscrits a probablement empêché nos historiens d'entrer dans une foule de détails curieux à étudier. Cette époque est, en effet, une des plus intéressantes à connaître. La cession du pays entraînant un nouvel ordre de choses en Canada, faisant naître une nouvelle administration, il s'en suivit une foule de complications et d'incidents que le temps finira par livrer à la publicité. Nous pouvons ajouter que la période qui part de 1759 et qui s'arrête à 1791, époque où une constitution fut donnée au Canada, est très-obscur, probablement à cause de l'état précaire des administrations différentes qui se sont succédées et qui n'ont laissé derrière elles aucun docu-

ment public d'une haute portée et d'une grande valeur. Cette époque est comme le moyen-âge de l'histoire de notre passé. On rapporte bien que de 1760 à 1764, le Canada fut soumis à un régime militaire ; que la Province de Québec fut divisée en trois districts : Québec, Montréal et Trois-Rivières ; que chacun de ces districts avait un gouverneur spécial administrant sous l'autorité de Murray, puis de Carleton, gouverneurs et commandants en chefs ; que la justice dans chacun de ces districts était administrée par des Chambres de milice ; que de 1764 à 1774 la province fut gouvernée par un conseil, présidé par le gouverneur, etc. ; que de 1774 à 1791, un gouvernement législatif fut substitué au gouvernement civil britannique : mais en général on ignore le texte et les dispositions des ordonnances de ces différents gouverneurs, attendu qu'elles n'ont été publiées qu'en partie.

Rien donc ne saurait offrir plus d'intérêt à celui qui désire étudier et approfondir dans ses détails l'époque de la cession du pays à l'Angleterre, que l'étude des archives qui se rapportent au Règne Militaire. A ceux qui désirent poursuivre cette étude, nous prendrons la liberté d'indiquer les sources principales.

Les archives qui concernent le Règne Militaire sont déposées principalement dans les voûtes des palais de justice de Montréal, Québec et Trois-Rivières.

Ceux qui ont visité la voûte du palais de justice de Montréal savent qu'elle renferme des manuscrits aussi anciens que précieux. Le nombre des archives est même très-considérable : il faudrait plus d'un long mois pour en faire un relevé minutieux.

L'ancienneté de ces registres remonte à la fondation de Montréal. Les greffes des plus anciens notaires s'y trouvent ; nous avons examiné des actes authentiques qui remontent à 1650 ; on y trouve les minutes de M. Adhémar, un des plus anciens notaires connus du Canada. Les registres sont cartonnés et étiquetés avec soin. Ce travail gigantesque de reliure et de recollage est dû aux Révérendes Sœurs de la Congrégation de cette ville, qui ont travaillé sous l'ordre de M. Coffin, protonotaire, pendant de longs mois. On peut voir au bureau des tutelles et des curatelles, l'index des archives du Palais de Justice tel que préparé d'après les ordres de M. Coffin ; ce registre facilite énormément les recherches.

Les archives qui ont rapport au gouvernement militaire de Montréal peuvent se diviser en trois séries, d'après l'ordre et la nature des registres. Ainsi, par exemple, pour se former une idée de cette classification, nous dirons que le gouvernement de Montréal était subdivisé en cinq districts où siégeait un tribunal militaire ou chambre de milice, présidée par un capitaine. Ces cinq

chambres siégeaient respectivement à la Pointe-Claire, à Longueuil, à St. Antoine, à la Pointe-aux-Trembles et à Lavaltrie. Ces cours, qu'on pourrait appeler cours de comtés, avaient juridiction sur les quatre ou cinq paroisses environnantes ; c'étaient des tribunaux de première instance. Il y avait appel à la cour militaire de Montréal, présidée par un capitaine du bataillon stationnant en dedans des murs de la ville. Cette cour formait le second degré de juridiction et équivalait à une cour de révision. L'appel final s'évoquait devant le gouverneur, dont le jugement était en dernier ressort. Cette pondération judiciaire, si l'on veut me passer le mot, existait d'une manière à peu près analogue dans le gouvernement de Québec. A Trois-Rivières, l'état encore peu avancé de la colonisation ne permit point aux cours militaires de subsister après 1762. La population était trop disséminée et les poursuites trop rares pour nécessiter les frais d'une organisation complète de tribunaux en dehors de l'enceinte de la ville.

Les registres sont donc classés d'après l'ordre des juridictions des divers tribunaux.

Nous avouerons de suite qu'outre le désagrément de feuilleter ces pages recouvertes de poussière, de déchiffrer cette écriture jaune antique et illisible, se joint la monotonie des matières. Ces plumitifs, en effet, ne renferment que fort peu de procès intéressants. Heureux encore lorsqu'après la relation fade de ces petites chicanes privées, vous pouvez rencontrer un document d'une importance publique ou revêtu d'un caractère administratif, ou un règlement de police que le sans-gêne de l'époque faisait décorer du nom pompeux d'ordonnance ! Ce fut le tort des gouverneurs de n'avoir pas consacré un registre spécial pour leurs prétendues ordonnances. A mesure qu'ils en édictaient, le clerc les inscrivait pêle-mêle dans les plumitifs de la cour, entre deux procès insignifiants.

Toutefois, nous aurions tort de jeter trop de discrédit sur les poursuites de cette époque. D'abord, elles sont très-nombreuses eu égard au chiffre de la population. Nous ajouterons même que les procès étaient plus fréquents qu'aujourd'hui. Si on en doute, qu'on rende une visite aux voûtes du Palais de Justice. Et d'ailleurs, cela s'explique par l'ignorance qui régnait à cette époque. Nos ancêtres étaient de forts bons travailleurs, mais ne savaient ni lire ni écrire. Ils maniaient bien plus facilement la pioche et la bêche que la plume. Cette ignorance rendait incertains tous titres à la propriété. La plupart des conventions se faisaient verbalement : point de titres clairs, point de droits indiscutables. Et puis, nos pères descendaient en partie des normands,

braves gens à la vérité, mais entêtés, tenaces et par conséquent, plaideurs envers et contre tous. Ils avaient hérité des qualités et des défauts de leurs ancêtres. Aussi, faut-il les voir se chamailant qui pour un coq, qui pour le paiement d'une chopine de melasse, qui pour un minot de blé ! Ajoutons à cela les questions de bornage, les homologations de procès-verbaux, les demandes pour découvert etc., toutes contestations qui indiquent une société naissante et un pays inculte ou encore peu colonisé.

Mais à côté de ces petites disputes privées percent quelques points de droit importants, surtout des questions de communauté, de douaire, préciput, tutelle et curatelle. Nous avons vu des motivés de jugement qui vous citent la coutume de Paris comme l'aurait fait un président de l'ancienne Tournelle civile ou un vieux praticien près le Petit Châtelet de Paris. Les contestations commerciales sont plus rares et cela se conçoit facilement, mais une question qui s'est soulevée très-souvent devant les tribunaux de milice se rattache au paiement des ordonnances ou monnaie-de-carte. Ainsi, on sait que cette monnaie de la domination française fut retirée de la circulation après la Cession, et dépréciée au point de perdre entièrement la valeur qu'elle représentait. On demandait si on pouvait forcer le créancier à recevoir de la monnaie-de-carte pour des obligations consenties dans un temps où cette monnaie était en valeur, mais dont le paiement n'était devenu échu qu'après dépréciation. Un grand nombre de jugements en appel confirment des sentences rendues par les chambres de milice obligeant le créancier à recevoir les ordonnances pour des billets passés en 1759 ou avant, et payables en 1761 ou après, c'est-à-dire après sa dépréciation. Mais en général l'écrit devait être fait payable en monnaie-de-carte. Au reste, la jurisprudence de cette époque n'était pas plus sûre que celle d'aujourd'hui, et nous avons remarqué plusieurs jugements contradictoires sur cette question.

## VI

Les principaux registres, en rapport avec cette époque, se trouvent, comme nous le disions plus haut, dans la voûte des palais de justice, à Montréal, Québec et Trois-Rivières.

Examinons d'abord les archives du greffe de Montréal. Elles sont de beaucoup plus nombreuses là qu'ailleurs. Pour la plus grande clarté du sujet, nous diviserons les archives de Montréal en trois séries.

*Première série.*—Cette série comprend plusieurs registres impor-

tants. Il y a d'abord un folio intitulé : " Jugements rendus par les officiers de milice choisis par Son Excellence pour administrer la justice, et décisions rendues pour les Appels ;" pp. 300. C'est sans doute le folio le plus important de cette époque, en ce qu'il renferme la copie des jugements des causes portées en appel devant le gouverneur. Comme on le sait, ces jugements étaient en dernier ressort. Nous avons remarqué plusieurs causes importantes, mais la plus célèbre de toutes est le litige intervenu entre les Sauvages du Sault St. Louis, d'une part, et les RR. PP. Jésuites, propriétaires de la seigneurie, de l'autre. Les sauvages contestaient aux RR. PP. leur titre de seigneurs. De là une longue et savante plaidoirie, où le droit de la Coutume coudoie les Arrêts et Ordonnances royaux. A ce registre se rapporte un index alphabétique, indiquant les noms des parties aux causes inscrites dans le registre.

Vient en second lieu " Etat général des Etats et Certificats, tant de la ville de Montréal que des Forts et Routes en dépendant, dont j'ai fait la vérification sur les Bordereaux que m'ont remis les porteurs et propriétaires d'iceux," par M. Panet, notaire. Cet Etat fut préparé suivant le désir d'une Ordonnance, citée au commencement du registre, pour retirer de la circulation cette monnaie-de-carte à laquelle nous avons fait allusion. Cet acte authentique indique qu'une somme de 385,037 francs de cette monnaie fut escomptée par M. Panet.

*Deuxième série.*—La deuxième série se rapporte particulièrement au conseil des capitaines de milice. Ce conseil était, comme on le sait, une juridiction de District, connaissant de toutes causes jugées par les Chambres de milice des paroisses, et faisant l'office d'une cour de Révision. Il nous reste quatre registres ou plumitifs de cette cour, intitulés : " Registres d'Ordonnances ou d'Arrêts du conseil militaire de Montréal." On commence par y lire l'Ordonnance de Gage, divisant le gouvernement de Montréal en cinq Districts, et y établissant les différents degrés de juridiction des cours. Nous avons retrouvé, dans cette série, la fameuse cause des Sauvages contre les RR. PP. Jésuites, portée en Révision. Des index alphabétiques, grossièrement faits, sont attachés à ces folios respectifs.

*Troisième série.*—Cette série est plus volumineuse que les deux précédentes. Elle comprend surtout les documents relatifs à la Chambre de milice, ou, si on le veut, à la Cour de première instance pour le district de Montréal.

Le premier folio est intitulé : " Registre des audiences de la Chambre de milice de Montréal pour le gouvernement de Son Excel. le gouverneur Gage, commencé le 20 juillet 1762 et fini

le 26 juillet 1703." Ce registre renferme 82 folios et se termine par un index détaché. Il contient quatre ou cinq ordonnances de Gage sur les impositions de la ville et du Séminaire de St. Sulpice, sur le prix du pain, la direction de la douane, l'égalité des poids et mesures, les privilèges du traversier de Longueuil à Montréal, etc.

Le " Registre des audiences de la Chambre des milices de Montréal, sous le gouvernement de Son Excellence Thomas Gage, commencé le 27 juillet 1763 et terminé le 26 avril 1764," a 70 pages, avec un index alphabétique. Ce folio renferme la proclamation du roi du 7 octobre 1763, divisant le territoire conquis et cédé en vertu du traité définitif de paix du 10 février 1762, en quatre gouvernements.

Viennent en troisième lieu deux " Plumitifs pour servir d'arrêts du Conseil militaire de Montréal " (années 1662-63-64). La plupart des jugements sont signés par le Cap. Falconer, président de la dite cour.

Le quatrième Registre de cette série renferme les " Sentences rendues par Messieurs les capitaines de milice de Montréal sous le gouvernement de Son Excellence le gouverneur Burton, commencé le 1er mai 1764 et terminé le 15 août 1764," avec répertoire ou index alphabétique. Ce folio est de 72 pages. Il contient l'enregistrement des placards de Burton, émanés durant la période précitée.

Un cinquième " Registre d'audience de la chambre de milice de Montréal," commençant le 21 décembre 1761 et se terminant le 20 août 1763 (pp. 51), contient l'ordonnance de GAGE sur la division judiciaire de son gouvernement et trois autres ordonnances sur des matières de police.

" L'Index fait au commencement du gouvernement anglais " termine cette série. Rien n'indique le but pour lequel cet index a été préparé, ni à quelle partie du gouvernement de Montréal il se rapporte. Il y a lieu de croire cependant qu'il ne renferme que les noms des citoyens de Montréal, appelés à contribuer à l'impôt pour l'enceinte de la ville ou autre objet de ce genre.

Tels sont, en résumé, les Registres du gouvernement de Montréal qui se rapportent au règne militaire. Examinons maintenant le dépôt des archives de Québec.

Les archives du gouvernement de Québec sous le Règne Militaire peuvent se diviser en deux séries distinctes. La première comprend cette partie des archives qu'on a reliée depuis ; la seconde, la collection des cahiers non encore reliés.

*Première série.*— Cette série comprend quatre volumes soigneusement reliés et portant l'intitulé général : " Registres de la cour

militaire." Le premier " Registre du Conseil militaire de Québec " contient les Ordonnances, Règlements, Sentences et Arrêts de la dite cour, et autres actes des notaires ; il part du 4 novembre 1760 et s'arrête au 13 juin 1761, folio 279. Les premières pages de ce registre sont remplies par l'Ordonnance de Murray, ordonnant l'établissement des conseils ou chambres de milice et la commission des Capitaines aux dites chambres. Le deuxième " Registre d'audience du Conseil militaire de Québec " part du 30 septembre 1761 et s'arrête au 13 février 1762, fol. 132. Le troisième " Registre d'audience du Conseil militaire de Québec " part du 13 juin 1761 et s'arrête au 30 septembre 1761. Le quatrième " Registre du conseil militaire de Québec " part du 2 novembre 1762 et s'arrête au 4 août 1764.

Ce dernier volume contient en outre un cahier d'une grande importance. On y trouve le texte des *Commissions* des premiers officiers publics après la cession : la commission de Murray comme gouverneur et comme vice-amiral ; de M. Hey, comme juge-en-chef, celles de juge de l'amirauté, de prévost-marshall, de greffier, la commission de M. Mazère, comme procureur-général, un tableau des Honoraires des officiers des cours, les commissions de receveur-général, de député-auditeur, du premier juge de paix, etc. Ce cahier est écrit en langue anglaise. Malheureusement les premières pages sont enlevées. Toutes ces commissions sont imprimées dans les ouvrages de M. Mazères, intitulés : " Commissions, Quebec papers, etc." Mais comme les ouvrages du célèbre baron de Mazères sont très-rares de nos jours, il en résulte que le manuscrit est d'un grand prix pour nous. Il ne serait pas hors de propos de publier le texte de ces anciennes commissions qui, la plupart d'entre elles, renferment en même temps des instructions variées et étendues sur les devoirs et les obligations des titulaires. En présence de ces documents d'une nature si grave et si importante au point de vue historique, on s'étonne du peu d'attention que nos historiens leur ont donnée.

*Seconde série.*—Cette série comprend 28 cahiers, généralement en bon ordre. On peut regretter cependant de ne pas les voir reliés comme le sont les registres précédents. Ces cahiers portent le titre général : " Audience de la Chambre de milice de Québec ". Ils partent du 4 novembre 1760 et s'arrêtent à 1764.

Il ne nous reste plus qu'à examiner les archives de Trois-Rivières. Elles sont peu volumineuses, à la vérité, mais d'une nature très-importante.

Ce qui a rapport au gouvernement de Trois-Rivières se divise en deux séries :

*Première série.*—La première série comprend deux cahiers intitulés : “ Registre pour la cour tenue par les capitaines de milice pour le district de Champlain ” (1762-1764), et “ Registre de la Chambre de milice de la Rivière du Loup.” Comme on le voit, c'étaient des registres de cours de première instance et dont on pouvait interjeter appel à Trois-Rivières. Le premier de ces registres contient l'ordonnance du gouverneur Haldimand, concernant l'administration de la justice dans le gouvernement de Trois-Rivières sous le Règne Militaire. Cette ordonnance offre d'autant plus d'intérêt qu'elle n'a jamais été publiée et qu'elle complète, aux yeux du lecteur, le rouage judiciaire organisé dans les trois gouvernements de Québec, Montréal et Trois-Rivières.

*Deuxième série.*—Il ne nous reste plus qu'à dire un mot du “ Registre des Ordonnances ” des gouverneurs de Trois-Rivières sous le Règne Militaire, registre longtemps disparu et retrouvé tout dernièrement par un heureux hasard. Ce folio est actuellement la propriété de la société historique de Montréal. M. l'abbé Verreault, Principal de l'Ecole Normale et le zélé secrétaire de la société historique, a livré à l'impression ce registre, qui contient des matières si importantes au point de vue de notre histoire. Il est inutile pour nous d'insister sur le mérite de cette publication, puisque le public a été à même de juger de son importance.

Comme la découverte du registre de Trois-Rivières a éveillé un peu l'attention de ceux qui s'occupent de nos antiquités canadiennes, nous désirons faire quelques observations relatives à la lumière nouvelle que jette sur nos archives la découverte inattendue de ce registre.

EDMOND LAREAU.

( à continuer )

# LES CANADIENS DE L'OUEST

FRANÇOIS MÉNARD

## I

Le Colonel Pierre Ménard—dont nous avons esquissé dernièrement la vie—avait deux frères, François et Hippolyte, qui partirent de Québec en 1795 pour venir se fixer auprès de lui à Kaskaskia. Le Colonel était leur frère aîné comme leur meilleur conseiller, et ils n'hésitèrent pas un instant, sur ses instances, à quitter le pays natal pour aller chercher fortune dans les régions encore désertes des Illinois. Ils n'eurent pas à regretter d'avoir suivi son exemple, car ils surent se créer en peu de temps une position enviable dans leur nouvelle patrie.

Hippolyte, le plus jeune, s'adonna à la culture, acquit une honnête aisance, éleva une nombreuse famille, et mérita d'être choisi plusieurs fois par le comté de Randolph pour le représenter dans la législature de l'état. Il vécut jusqu'à un âge très-avancé, et ne cessa de jouir de la confiance et du respect général. Ses restes reposent aujourd'hui dans l'ancien cimetière de Kaskaskia.

François, au contraire, se familiarisa de bonne heure avec les dangers de la navigation qui avait pour lui un invincible attrait, et ses courses aventureuses sur le Mississipi, entre Kaskaskia et la Nouvelle-Orléans, lui valurent en peu de temps la réputation de marin habile et intrépide.

La navigation du roi des fleuves a été de tout temps pleine de difficultés, et, malgré les progrès de l'art, malgré l'application de la vapeur, il ne se passe guère de mois sans que ses eaux ne soient témoins de quelque désastre. Le Mississipi étant sujet à deux inondations, dont l'une au printemps et l'autre à l'automne, son cours est alors extrêmement rapide et file cinq nœuds à l'heure, tandis

que sa vitesse ordinaire est de deux milles. Il charrie des trains énormes de bois, déracine des arbres puissants, et pousse de terribles mugissements durant ces débordements périodiques.

Pour bien juger des difficultés qu'offrait la navigation du Mississippi, à l'époque où Ménard sillonnait ses eaux, il suffira de lire le passage suivant d'un récit (1) de voyage sur le grand fleuve fait de 1775 à 1778 par notre compatriote, M. Joseph François Perrault :

“ Les dangers de la navigation du Mississippi ne proviennent pas tant du courant violent que des embarras formés par des arbres d'une prodigieuse hauteur et grosseur, qui poussent dans un sol peu ferme et que le courant déracine et entraîne, lesquels s'accrochent à ceux qui sont arrêtés sur le rivage et s'avancent quelques centaines de pieds dans le fleuve, et causent à leur tête une rapidité de courant si véhément, que les bateaux et les pirogues engloutiraient si on persistait à les vouloir faire passer : il n'y a d'autre moyen alors que de traverser le fleuve pour passer de l'autre côté, où souvent on rencontre un danger aussi imminent : celui d'être écrasé par les arbres que le courant forcé par ces embarras et poussé dans ces anses, déracine et fait tomber.

“ J'ai été quelquefois obligé de revenir sur mes pas, de faire-couper quelques uns des arbres sur les embarras, et me frayer ainsi un passage en frappant des cordelles pour hâter mon bateau, et perdre ainsi une couple de jours pour ne faire qu'une lieue.

“ Tels sont les dangers et les peines que l'on éprouve en montant le fleuve, et ceux que l'on rencontre en descendant sont causés par ces gros et grands arbres qui sont arrêtés au fond de l'eau et dont on voit la tête au-dessus balancer avec une telle force qu'ils crèvent les bateaux qui tombent dessus ; en sorte que l'on ne peut se mettre en dérive durant les nuits obscures ; si ces scieurs de bois, comme on les appelle, sont dangereux, ceux qui ont perdu leur tête et que l'on nomme chicots ne le sont pas moins (2). La terre

(1) Ce récit de voyage a paru dans l'*Opinion Publique*. L'auteur qui fut pendant plusieurs années protonotaire de Québec, s'est fait remarquer par quelques ouvrages sur l'éducation, et est mort en 1842.

(2) Voici ce que dit M. Xavier Marmier dans ses *Lettres sur l'Amérique* au sujet des écueils qu'offre le Mississippi : “ Le Mississippi est toujours plus profond que l'Ohio, mais il inonde aussi la plaine au printemps, et dans son impétueuse invasion emporte des lambeaux de terre et déracine des arbres. Ces arbres chargés de gravier et de limon à leur base roulent dans son lit et y restent couchés avec leurs racines et leur tige colossale. C'est ce qu'on appelle les *snags*. Si un bateau passe là dessus, le *snag* l'éventre comme une coquille d'œuf, et le bateau coule sans rémission. On dirait que le roi des forêts américaines lance lui-même ces écueils à l'eau pour se venger de ceux qui viennent le troubler dans la paix de son empire. Depuis quelque temps on a remédié à ce danger en abattant les arbres qui s'élèvent sur les rives du fleuve et qui pouvaient être emportés dans une de ses inondations, et en arrachant de son lit un millier de *snags* qui attondaient sournoisement leurs victimes. Malheureusement ce travail est loin d'être complet, et très-souvent encore les bateaux ont leur coque transpercée. Terme moyen, on évalue ici la durée de l'existence d'un bateau à quatre ans. Il faut que dans ces quatre ans il ait récolté son capital avec les intérêts.”

sur les bords du fleuve est si légère qu'il se faisait souvent des ouvertures dans les pointes qui abrégeaient quelquefois le chemin de dix à douze lieues. Je fus entraîné une fois dans une semblable ouverture et pensais y périr."

Reynolds raconte dans l'ouvrage : *The pioneer history of Illinois*, qu'un canadien du nom de Joseph Trottier, un commerçant très-entreprenant, établi à Cahokia, perdit une cargaison complète dans un voyage qu'il fit à la Nouvelle-Orléans. Un gros cotonnier en s'affaissant dans le fleuve tomba sur le bateau de Trottier, qui alors côtoyait le rivage, et le coula à fond. De tels accidents n'étaient pas rares sur le Mississipi, surtout à la crue des eaux. Le courant enlevait souvent la terre peu ferme ou le sable du rivage sur lequel s'élevaient de grands arbres, qui, une fois ce point d'appui disparu, tombaient avec un fracas que l'on pouvait entendre à plusieurs milles de distance. Malheur au navire qui, longeant la rive, se trouvait alors sur leur passage !

Les embarcations dont on se servait alors étaient des bateaux plats ou barges qui pouvaient contenir des cargaisons considérables. Souvent elles étaient conduites par des espèces de pirates qui exerçaient leurs déprédations sur les rares cabanes semées çà et là au milieu des massifs de verdure qui bordaient le grand fleuve. Ces brigands s'attaquaient également aux bateaux qu'ils croyaient trop faibles pour se défendre avec succès. Ils assaillirent plus d'une fois Ménard et son équipage ; mais ils furent repoussés chaque fois avec une énergie telle, qu'ils finirent par renoncer à leurs tentatives de pillage sur des marins aussi peu sensibles à la crainte.

## II

Ménard transportait dans ses voyages à la Nouvelle-Orléans des cargaisons d'un grand prix, mais son habileté et sa prudence reconnues lui permirent toujours d'échapper aux dangers qu'offrait la navigation du fleuve. Le Mississipi semblait n'avoir pas de secrets pour lui, et ses nombreux courants comme ses moindres récifs lui étaient familiers. Il avait rarement moins de cinquante à quatre-vingts hommes, de différentes origines, à bord de son bateau, et il exerçait sur cette troupe disparate une incontestable autorité. Doué d'une volonté de fer, tempérée par beaucoup de bienveillance, il savait se faire aimer et respecter à la fois de ses marins, qui ne craignaient rien sous la direction d'un capitaine aussi consommé.

La vapeur n'était pas alors découverte, et le bateau devait compter sur les caprices du vent ou sur les bras des rameurs pour poursuivre sa marche. Comme le trajet était d'ordinaire de cinq à six cent milles et qu'il fallait s'avancer entre des rives parfaitement solitaires, il est facile de comprendre ce que de pareilles courses pouvaient avoir de pénible et de dangereux. Le voyage de la Nouvelle-Orléans à Kaskaskia s'effectuait d'ordinaire en quatre ou cinq mois, et celui de retour en trois semaines seulement. Telle était la force du courant en certains endroits que les matelots, pour le remonter, devaient descendre sur le rivage et remorquer le bateau à l'aide d'une corde longue de cinq ou six cents verges. Pour ajouter à ces difficultés, il arrivait souvent que l'équipage était décimé par la fièvre jaune et les autres maladies épidémiques qui sévissent sous ce ciel tropical.

Ménard savait profiter des moindres chances pour abréger une course aussi longue et aussi monotone. Bien des fois, au milieu de véritables tempêtes, alors qu'il semblait téméraire de braver les flots agités, il ordonnait à ses marins de hisser les voiles sous le vent, se risquant même en pleine nuit à travers les récifs. Il lui arrivait souvent de franchir de cette façon, avec une étonnante rapidité, quatre-vingts à cent milles, au risque de voir son bateau éventré par les *snags* et chicots, englouti par les brisants, ou bien encore écrasé contre les falaises escarpées ou *bluffs* qui dominent le fleuve.

Ménard était beau à voir au milieu des plus grandes fureurs de l'orage. Debout sur le pont du bateau, la figure calme, impassible, donnant le commandement d'un ton bref, énergique, prenant au besoin la barre du gouvernail, il paraissait aussi inébranlable que les rochers alignés çà et là sur son passage. Le danger semblait-il certain, imminent, on pouvait encore voir Ménard faire de grands signes de croix, promettre des messes ou faire quelques autres vœux pieux, et il rendit souvent grâce à Dieu en présence de tout son équipage, mû par un esprit non moins chrétien, de l'avoir arraché à une mort inévitable. Oui, ce navigateur canadien n'était jamais plus admirable, jamais plus héroïque, jamais plus grand que dans ces circonstances critiques, où le courage abandonnait ses compagnons les plus éprouvés, les moins inaccessibles à la crainte. On eut dit l'un de ces marins bretons, habitués à braver dans leurs frêles barques les fureurs de l'océan, et dont les actes de sublime courage sont restés légendaires.

Ménard n'était pas seulement dévot en face de l'abîme. A l'exemple de l'illustre découvreur du Canada, il ne manquait jamais de régler ses affaires de conscience avant d'entreprendre l'une de

ses longues et périlleuses courses sur le Mississipi, et il exigeait que ses compagnons imitassent son exemple. Leur paix faite avec le ciel, ils devaient se sentir plus braves pour affronter les flots courroucés. Arrivait-il à la Nouvelle-Orléans ou à Kaskaskia, de retour d'un de ses voyages, Ménard ne manquait jamais d'aller en tête de son équipage, s'agenouiller au pied des autels pour remercier Dieu de sa protection. C'était un sublime spectacle, dit un historien de l'Illinois, que de voir ces rudes et hardis marins, endurcis à la fatigue, capables de tout braver excepté Dieu, aller rendre ainsi un humble hommage à sa bonté et à sa toute puissance.

### III

Un jour que Ménard était sur le point de quitter la Nouvelle-Orléans pour se rendre aux Illinois, il prit fantaisie à l'un de ses matelots, qui s'était laissé aller à de trop copieuses libations avec ses amis, de mettre en liberté un certain nombre d'oiseaux en cage, qu'un espagnol offrait en vente sur la place publique. L'oiselier furieux informa la police de ce méfait du jeune créole, qui fut arrêté et conduit à la prison ou *calaboose*. Comme les bateliers donnaient à cette époque du fil à retordre à la police, celle-ci entoura le captif d'une nombreuse garde afin de ne pas laisser échapper sa proie.

Ménard instruit de l'arrestation de son matelot, n'hésita pas un instant à prendre des moyens énergiques pour opérer sa délivrance. Il fit réunir ses hommes, leur donna des armes, et s'avança à leur tête pour aller libérer leur compagnon, pendant que deux ou trois autres se dirigeaient vers le bateau pour le défendre au cas de besoin. Beaucoup de citoyens de la Nouvelle-Orléans, alors en grande partie française, curieux de connaître l'issue de ce démêlé, suivirent la troupe qui paraissait non moins décidée que son chef à se faire justice.

En arrivant sur les lieux, Ménard informa la police qu'il voulait bien dédommager le susdit oiselier de la perte qu'il avait faite, mais qu'il exigeait l'élargissement immédiat du jeune créole, vu son départ prochain qu'il ne pouvait différer. Puis, d'une voix haute et solennelle, il ordonna aux personnes réunies autour de sa troupe de s'éloigner, et à ses bateliers de faire feu sur le premier homme de police, qui s'opposerait à la mise en liberté de leur compagnon. La police n'osa pas résister à un homme qui semblait déterminé à se porter aux dernières extrémités, et le matelot vint

rejoindre ses libérateurs au milieu des bruyantes acclamations de la foule, qui les reconduisit jusqu'au bateau, en leur donnant des témoignages non équivoques de sa sympathie.

Après avoir passé bien des années à braver l'élément, Ménard vint se reposer de ses fatigues de marin dans sa paisible retraite de Kaskaskia, où il avait fait l'acquisition de terrains considérables. Comme ses deux frères, il s'y éteignit doucement, le 28 septembre 1833, à l'âge de cinquante-cinq ans, laissant le souvenir d'une vie honnête et respectée. Sa mort fut vivement regrettée, car sous la rude écorce du marin avait battu un cœur noble et généreux, sans cesse animé par les plus beaux sentiments.

JOSEPH TASSÉ.

---

## LA PRISE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

---

La livraison de la *Revue des Deux-Mondes* qui vient de paraître contient un article de M. le comte de Paris sur la prise de la Nouvelle-Orléans. C'est une des pages les plus intéressantes de cette grande histoire de la *Guerre civile en Amérique*, dont M. le comte de Paris a déjà publié les deux premiers volumes et dont les volumes suivants paraîtront prochainement.

Il nous est impossible de scinder le récit des opérations militaires qui ont amené la reddition de la place à la suite de la victoire remportée sur le Mississipi par l'Amiral Farragut.

Aussi nous bornons-nous à citer l'appréciation raisonnée de M. le comte de Paris sur une question qui a été souvent débattue avec passion, la conduite du général Butler dans son gouvernement à la Nouvelle-Orléans :

“ Nous avons laissé Butler entrant à la Nouvelle-Orléans ; nous ne le quitterons pas sans dire un mot du proconsulat de l'avocat du Massachusetts dans la grande ville du Sud. Son gouvernement n'a jamais été jugé impartialement, et il ne pouvait l'être. La passion politique préparait d'avance des accusateurs et des défenseurs également intolérants au mandataire du gouvernement fédéral ; mais le choix de l'homme auquel ce mandat était confié aggravait singulièrement les difficultés de la tâche. Au milieu des dures nécessités de la guerre, un tel choix est, selon le caractère et la réputation de l'homme, un honneur ou une insulte pour les vaincus. Le gouvernement de Washington n'avait alors, il est vrai, aucun général illustre à envoyer pour régir les habitants de la Nouvelle-Orléans ; cependant il eût valu mille fois mieux confier l'autorité suprême dans cette grande cité à un vrai soldat, à quelque militaire, étranger à la politique, incapable de se prêter aux intrigues et à la spéculation, qu'à l'ancien allié politique de Jefferson Davis, au légiste en uniforme qui avait paru sur la levée du

Mississippi au moment où la flotte de Farragut s'éloignait à la recherche de l'ennemi.

“ Pour une ville conquise, rebelle ou ennemie, comme l'on voudra, la Nouvelle-Orléans fut d'abord traitée avec douceur : aucune contribution de guerre ne lui fut imposée. Les troupes fédérales, accueillies à leur débarquement par les huées et les cris d'une foule énorme, montrèrent la plus grande modération ; les propriétés particulières furent toutes respectées ; bien plus, le gouvernement municipal, que la ville possédait avant d'être prise, fut reconnu et accepté par les vainqueurs. Le maire, M. Monroë, qui n'avait fait aucun secret de son dévouement à la cause confédérée, resta le représentant officiel de la cité, comme il l'était lorsqu'il en organisait la défense de concert avec Lowell. M. Lincoln avait recommandé à ses généraux de rétablir purement et simplement l'autorité suprême de l'Union et des lois fédérales, sans se mêler des affaires intérieures des villes et des comtés autrement que pour faire respecter ces lois.

“ On put espérer d'abord que ce programme, à la fois si sage et si difficile à appliquer, réussirait à la Nouvelle-Orléans. Après quelques jours d'une vive émotion, cette ville avait vu sortir toutes les troupes fédérales campées sur ses places : il ne restait qu'une garde suffisante pour maintenir l'ordre matériel, qui du reste ne fut jamais troublé. Le conseil municipal avait repris la direction régulière des affaires. Un journal ayant refusé d'imprimer la première proclamation de Butler, celui-ci se contenta de lui envoyer quelques anciens typographes enrôlés dans son armée, qui composèrent d'office ce morceau, et le journal, malgré cette acte de résistance, ne fut suspendu qu'un seul jour. Seulement il aurait fallu un autre homme que le général Butler, une population moins passionnée dans ses démonstrations que celle de la Nouvelle-Orléans, pour adoucir d'une manière durable ces rapports, des deux parts si pénibles, que la guerre établit entre le vainqueur et le vaincu. Imprudemment provoquées, les autorités militaires ne pouvaient manquer d'abuser du pouvoir absolu qu'elles possédaient, et qui leur offrait les plus dangereuses tentations. Aux insultes sottement prodiguées à ses officiers dans les rues de la Nouvelle-Orléans, Butler répondit par un ordre du jour à la fois odieux, absurde et maladroit.

“ Les officiers fédéraux auraient regardé comme une injure personnelle l'ordre n° 28, s'ils lui avaient attribué la signification qui excita chez leurs adversaires une légitime indignation, et le public des Etats du Nord répliqua à ceux-ci en traitant leur interprétation de pure calomnie ; mais le gouvernement de Washington, loin

d'affaiblir son autorité morale, l'aurait accrue, même parmi ses ennemis, s'il avait prévenu toute polémique sur un sujet qui ne supporte pas l'équivoque, en révoquant les pouvoirs qu'il avait confiés à un homme aussi peu capable de peser la valeur de ses paroles.

“ Il ne le fit pas, et les difficultés qu'il rencontra à la Nouvelle-Orléans augmentèrent de jour en jour. Comment aurait-on pu empêcher cette population profondément hostile de faire parvenir aux armées confédérées des encouragements de toute sorte et des renseignements précieux sur les préparatifs militaires qui se faisaient sous ses yeux ? Une grande vigilance était nécessaire ; la violence était une faiblesse inutile. Le maire fut destitué, c'était inévitable. Il fut emprisonné, ainsi qu'un des principaux habitants de la ville, M. Pierre Soulé. Serviteurs passionnés de la confédération, il est possible qu'ils aient joué un double jeu coupable après avoir accepté de fait le rétablissement de l'autorité fédérale : les lois de la guerre légitimaient leur éloignement, leur emprisonnement n'a jamais été justifié.

“ Butler alla plus loin ; il eut le triste courage de relever pour une fois l'échafaud politique, ce funeste aliment des discordes civiles. La mort de Munford fait seule tache sur la page la plus belle peut-être de l'histoire des Etats-Unis, celle où il est écrit que ni après la victoire, ni dans le cours même de cette terrible guerre, tandis que les citoyens donnaient leur vie par milliers pour défendre l'Union, aucun autre crime politique, pour nous servir de l'expression consacrée, n'a été expié par le sang du coupable. Munford était cet homme qui, le 27 avril, avait abattu le drapeau fédéral élevé, par quelques matelots du *Pensacola*, sur l'hôtel de la Monnaie, avant que la Nouvelle-Orléans eût été régulièrement occupée.

“ Cet acte était insensé, car il pouvait attirer sur une ville innocente tout le feu de l'escadre fédérale, et, si un des marins de Ferragut avait aperçu Munford traînant dans la boue le pavillon national, il aurait bien fait de le tuer sur place. Toutefois c'était un acte d'hostilité et non de trahison. Aussi ne l'avait-on pas d'abord recherché pour ce fait, mais, comme il était devenu le chef de la partie la plus turbulente de la population et l'instigateur de toutes les avanies faites aux fédéraux, on le poursuivit au bout de six semaines sous ce prétexte. Jugé et condamné par un conseil de guerre, il fut pendu le 7 juin et devint ainsi un martyr aux yeux de tous les partisans du sud.

“ A l'hostilité persistante des habitants de la Nouvelle-Orléans, les fédéraux répondirent en traitant de plus en plus cette ville comme une cité conquise : l'autorité despotique du grand prévôt pesa sur

elle de tout son poids. Un grand nombre de propriétaires servaient dans les rangs des confédérés : leurs maisons furent saisies ; ceux qui, sans quitter la ville, se distinguaient par leurs sympathies pour la cause du sud furent exposés à toute sorte de vexations.

“ Bientôt la spéculation vint rendre plus odieuses ces tristes mesures : les lois de confiscation furent appliquées d'une manière dont on ne trouve pas d'autre exemple dans l'histoire de cette guerre. Les propriétés saisies furent vendues à vil prix à des aventuriers protégés par le général en chef ; on assure même que son propre frère fut le principal agent de toutes les honteuses affaires qui prirent alors la place du commerce légitime. Ce commerce, en effet, dès que la provision de coton rassemblée dans la ville avant son occupation fut épuisée, se réduisit à l'alimentation des habitants, qui ne pouvaient rien trouver dans l'étroit espace dont la guerre leur laissait la jouissance, pas même les vivres nécessaires à leur consommation journalière, et il s'en suivit que les exportations furent absolument nulles.

“ De là une grande détresse que la crise financière vint encore aggraver : les emprunts contractés par les gouvernements de Richmond et de la Louisiane depuis la sécession ne pouvaient être reconnus par les fédéraux et la valeur des titres qui les représentaient devint aussitôt presque nulle. Cependant la nécessité ne permit pas à Butler de comprendre dans la proscription le papier-monnaie confédéré, qui circulait seul alors, et, par une anomalie aussi étrange qu'inévitable, ce symbole de la rébellion fut pendant longtemps toléré et reçu dans les caisses fédérales.

“ Butler n'était pas entièrement responsable de ces malheurs, et, pour être juste, il faut ajouter, après avoir énuméré ses actes arbitraires, que dans son administration il fit preuve à certains égards, non pas seulement d'énergie, mais aussi d'intelligence. La tranquillité de la ville ne fut jamais troublée, et la police sanitaire y fut faite avec une méthode inconnue jusqu'alors dans cette grande cité : les nègres désœuvrés furent employés, aux frais du gouvernement fédéral, à rectifier les égouts, à dessécher les marais les plus voisins de la ville, si bien qu'au grand étonnement des habitants, qui s'attendaient à voir leur vieille ennemie, la fièvre jaune, venir avec l'été les visiter et ravager la garnison fédérale, ce terrible fléau ne parut pas, et, par une sorte de compensation pour d'autres maux, épargna la Nouvelle-Orléans pendant toute la durée de la guerre.”

“ COMTE DE PARIS.”

# MES SOUVENIRS

PAR ROBERT DALE OWEN <sup>(1)</sup>

---

## Naples, son Volcan, son Peuple, son Roi

### I

Les faits qui se rapportent aux tremblements de terre ou aux phénomènes volcaniques ont toujours eu le privilège d'exciter vivement la curiosité. En écoutant le récit de ces faits on sent qu'on est en présence de l'inexorable, et qu'il s'agit de forces sur lesquelles l'homme n'a aucun pouvoir. Si le feu et l'eau, lorsqu'ils sortent de leur action naturelle, sont de terribles agents, il y a des limites à leurs ravages, et, après un certain temps, la puissance humaine finit par les dominer. Mais lorsque la terre, soulevée par une force occulte, renverse les cités entières, fait surgir tout à coup les montagnes du milieu des plaines ou du fond des abîmes de la mer, quand elle engloutit des districts entiers, ou qu'elle vomit par quelque gigantesque ouverture des fleuves de roc liquéfié,

---

(1) Robert Dale-Owen, fils du célèbre réformateur écossais, se fit naturaliser citoyen des Etats-Unis lors de son premier voyage en Amérique. Nous le retrouvons ensuite ambassadeur de sa seconde patrie près la cour de Naples en 1856. Il semble que Robert Owen n'ait été diplomate que par occasion. Evidemment sa vocation était ailleurs. Singulier diplomate, en effet, qui passait son temps à étudier le spiritisme. Doué d'une imagination vive, et fortement impressionné par les rêveries sociales, le poète se confond en lui avec le philosophe. Il se plait à soulever les problèmes les plus graves, au risque de s'égarer, comme il l'avoue parfois avec une louable franchise.

semant sur leur passage la dévastation et la mort, l'homme ne peut que regarder et se soumettre.

Si l'on habite des régions où la nature est inoffensive, on a peine à se figurer de tels désastres. On se souvient peut-être que, en 1783, le mont Hécla vomit par une crevasse latérale des torrents de lave qui parcoururent en quarante-deux jours une distance de 50 milles et formèrent en un certain lieu un lac ayant 15 milles de largeur. Mais le plus grand nombre ignore probablement que, en 1835, le Consequina, volcan du Nicaragua, qui s'élève à peu de distance du Pacifique, lança par-dessus l'isthme et la mer des Caraïbes des flots de cendres qui tombèrent dans les rues de Kingston en Jamaïque, c'est-à-dire à 700 milles de là, tandis qu'à une distance de 30 milles la poussière de pumite couvrit le sol à une hauteur de 10 pieds, détruisant les bois et les maisons et enterrant sous sa masse brûlante les hommes et les animaux.

Les victimes des tremblements de terre se comptent par centaines de mille. L'histoire du tremblement de terre de Lisbonne, dans lequel périrent soixante mille personnes, est connue de tout le monde. Faut-il ajouter à ce grand désastre celui qui, en 1783, coûta la vie à quarante mille habitants de la Calabre ? On pourrait ajouter qu'en 1772, à Java, cette île des volcans, une portion de montagne fut engloutie, entraînant avec elle dans le gouffre toute une population avertie trop tard par des bruits souterrains de la catastrophe qui se préparait. La surface ainsi disparue mesurait 15 milles de long sur 6 milles de large. On estime généralement à treize millions le nombre des êtres humains qui ont péri dans la succession des âges par ces convulsions terrestres. C'est un chiffre supérieur à celui de la population des Etats-Unis il y a cinquante ans.

Le terrible a ses attractions. Aussi, lorsqu'il y a vingt ans je fus désigné pour représenter à Naples mon pays d'adoption, mon premier sentiment fut-il de me réjouir en songeant que j'allais voir de près les phénomènes dont j'entretiens ici mes lecteurs. Je savais qu'il n'y avait eu, depuis le commencement du siècle actuel, que quatre éruptions du Vésuve; la dernière en 1850. Je n'ignorais pas non plus que, depuis sa première éruption, il y a dix-huit cents ans—alors qu'une montagne couverte de prairies, à l'exception du plateau qui la couronnait, révéla tout à coup sa puissance dévastatrice—le capricieux volcan avait quelquefois sommeillé pendant des siècles. Néanmoins j'espérais que, pendant mon séjour dans son voisinage, le monstre se réveillerait pour me donner le spectacle auquel je brûlais d'assister. Cet espoir ne fut point déçu.

Les phénomènes qu'il me fut donné de contempler ne sont point,

il est vrai, d'une nature exceptionnelle. Il y a loin de l'éruption de 1855 à celle de 1631, où des rochers de 20 et 30 tonnes furent lancés à une distance de 12 à 15 milles, où les victimes se comptèrent par milliers ; mais ce que je vis me frappa suffisamment pour que je m'en souviennne jusqu'à mon dernier jour.

Le 1<sup>er</sup> mai 1855, je fus réveillé par cette nouvelle inquiétante : " Le Vésuve est en éruption." Naples était déjà sur pied. Quant à moi, je fus bientôt debout, tout entier à la contemplation du phénomène. Des nuages épais, que la flamme perçait de temps à autre, voilaient le cône du volcan. Vers le soir, bien que la flamme pût à peine se faire jour à travers cette lourde masse, toute la voûte céleste qui la surmontait semblait être en feu. Ce ne fut point un de ces spectacles fugitifs qui durent une heure ou une journée. Pendant vingt-huit jours, la lave se répandit en un torrent continu. Pendant vingt-huit nuits successives, toute la contrée fut illuminée de la sorte à plusieurs milles à la ronde. Le torrent de feu ne coulait point, comme on le sait, du cratère supérieur, mais de plusieurs ouvertures situées sur les flancs de la montagne, qu'on appelle " bocche di fuoco ", bouches de feu.

Ce fut par une belle nuit de printemps que je visitai pour la première fois le théâtre de l'éruption, avec quelques Américains de mes amis. La lave coulait déjà depuis plusieurs jours. On distinguait, de distance en distance, cinq cratères incandescents, dont un seul toutefois n'était visible que par moments, lorsque la flamme s'en échappait. Lentement nous nous approchâmes, autant que la prudence de notre guide nous le permettait, du plus voisin de ces soupiraux. Aucune parole ne peut rendre la solennelle grandeur d'un pareil spectacle. Autour de nous une foule, que cette lumière faisait ressembler à des spectres, contemplait la scène dans une muette horreur. En face, s'étendait une masse noire, la veille encore lave incandescente, maintenant solidifiée à la surface, mais toujours brûlante et laissant voir par de nombreuses fissures les abîmes d'un brasier sans fond. Au-delà, c'est-à-dire à une distance de 40 toises environ, le fleuve de lave, qui coulait en ce moment, éclairait la nuit comme une traînée de métal en fusion et dont la chaleur arrivait jusqu'à nous. Bien qu'il s'épanchât sur une déclivité assez rapide, il s'avancait avec lenteur, et sa marche ne devait guère excéder 2 à 3 milles à l'heure. Le bruit que produisait dans sa chute cette cataracte de rochers fondus ne ressemblait à aucun de ceux qui frappent journellement l'oreille humaine ; ce serait en donner une idée bien affaiblie que de le comparer à la voix du torrent qui roule sur un lit rocailleux. De temps à autre, cette rumeur lugubre se confondait dans une autre

plus terrible et plus lugubre encore ; c'était comme le roulement d'un tonnerre souterrain, chaque fois suivi d'une langue de feu qui jaillissait de l'un des cratères en ébullition, entraînant avec elle des pierres, des cendres, des scories. Tous ces débris, après s'être élevés à une grande hauteur, retombaient perpendiculairement, grâce au calme de l'atmosphère ; en toute autre circonstance la situation eût été fort périlleuse, car nous n'étions guère qu'à 150 toises de l'une des bouches de feu. Ajoutez sur tout cela un dais de nuages sulfureux rougis par le reflet de la lave, dont la masse compacte enveloppait le sommet du Vésuve, et vous aurez l'aspect général de la scène. Autour de nous, au-dessus et au-dessous, tout était effrayant pour l'ouïe comme pour la vue.

Je fus arraché à mes impressions par une voix féminine : celle de Mrs. van Buren, belle-fille du président des Etats-Unis.

“ Croyez-vous, me dit-elle, qu'il y aurait du danger à traverser ce courant de lave refroidie, pour nous rapprocher de celui qui coule au-delà ? ”

Je consultai notre guide, et celui-ci répliqua que la dame pourrait tenter l'excursion si elle était solidement chaussée et que sa robe ne fût pas trop longue. En conséquence, j'offris mon bras à Mrs. van Buren, et nous nous aventurâmes sur la croûte à peine refroidie qui nous barrait le passage. La chaleur nous brûlait les pieds à travers nos épaisses chaussures. A mi-chemin, ma compagne s'arrêta, en exprimant quelques doutes sur la sagesse de cette entreprise.

“ Retournons sur nos pas, ” m'écriai-je, ne voulant pas prendre la responsabilité d'une imprudence.

Mais la curiosité l'emporta sur la crainte. Nous nous avançâmes jusqu'à 10 toises de la lave incandescente.

Ici une nouvelle pause, avec la remarque qu'il serait peut-être mieux de ne pas aller plus loin. Toutefois la fille d'Eve ne se montra point satisfaite. Je sentis une légère pression sur mon bras, et, après avoir fait quelques pas, nous nous arrêtions à 2 pieds du fleuve de feu. Pendant deux ou trois minutes, nous demeurâmes sans parole, puis Mrs. van Buren me dit :

“ Monsieur Owen, ce spectacle n'éveille-t-il pas une comparaison dans votre esprit ? ”

Je n'aurais peut-être pas emporté un souvenir exact de mon impression si cette question ne m'avait amené à la définir :

“ Il semble, répliquai-je, que l'intérieur de ce cône soit un immense réservoir rempli d'or en fusion qui déborde par quelque fissure et se répand à nos pieds.

—C'est justement mon impression, dit la dame. Quelle singulière coïncidence !”

En effet, le courant, large de 40 à 50 pieds, paraissait divisé en trois parts distinctes : le milieu, à l'état de fusion complète, ressemblait à une surface mouvante d'or poli, tandis que les bords, refroidis par le contact de corps étrangers, avaient l'apparence de l'or mat.

La chaleur qui s'échappait de cette masse en ébullition était presque intolérable ; mais, grâce à l'excitation du moment, ma compagne et moi nous n'en éprouvâmes pas un grand malaise pendant les deux ou trois minutes que nous passâmes sur les bords du fleuve infernal. Les conséquences de notre curiosité ne se produisirent que le lendemain. Nos visages demeurèrent brûlés pendant plusieurs jours, et ne recouvrèrent leur teint qu'après s'être entièrement pelés.

En suivant le cours de la lave, nous vîmes que, un mille plus loin, elle atteignait une descente perpendiculaire de 40 à 50 pieds. Elle se ruait de cette hauteur, formant une cataracte de feu qui n'avait pas moins de 100 pieds de large. Mais ce qu'il y avait de plus étrange, c'est que cette masse liquéfiée roulait d'énormes blocs de lave refroidie, qui tombaient en avant, non avec la rapidité des corps lourds entraînés par une chute d'eau, mais lentement et peu à peu, retenus par la masse visqueuse dans laquelle ils s'enfonçaient.

Quel spectacle ! Je ne crois pas qu'il y en ait sous le ciel de plus saisissant. Figurez-vous une de ces belles et puissantes cascades qu'on rencontre dans les montagnes de la Suisse, avec tous les accessoires du paysage qui l'environne ; puis imaginez que cette neige fondue a été convertie par la baguette de quelque magicien en une nappe d'or liquide, et vous aurez une idée de la scène qu'il nous fut donné de contempler.

Au bout de quinze jours, le courant de lave, en s'accumulant dans la vallée, où il avait acquis sur certains points une largeur considérable, était arrivé à 7 milles de sa source et à un tiers de mille environ de la Cercola, village situé tout près de Naples. Le torrent de feu s'avavançait comme l'inflexible destinée. Sur son passage, les champs, les jardins, les maisons étaient balayés et engloutis. Seuls quelques grands arbres à demi brûlés, n'ayant plus ni feuilles ni écorce, dressaient leurs squelettes noircis au milieu de cette scène de désolation.

Ayant appris que le village était menacé, et que les habitants se sauvaient, je me rendis sur les lieux, où je trouvai une grande foule. La lave, à moitié refroidie, présentait un front presque

perpendiculaire d'au moins 100 pieds de large sur 15 pieds de haut environ. Bien qu'elle commençât à acquérir la consistance du roc, cette énorme masse se mouvait encore lentement, pouce par pouce. De temps en temps, la croûte du sommet roulait comme une avalanche, gagnant ainsi à chaque chute une avance de quelques pieds. Aucune puissance humaine ne pouvait retarder ou détourner la marche de l'élément dévastateur. Autant aurait valu essayer d'arrêter une planète dans sa course.

J'ai vu dans ma vie deux phénomènes terrestres qui m'ont semblé la vivante incarnation d'un pouvoir irrésistible : l'un était la cataracte du Niagara dans sa partie centrale ; l'autre, ce gigantesque mur de lave, s'avançant comme un inflexible destin vers le village terrifié.

Tandis que je contempiais ce spectacle, mon attention fut sollicitée par un bruit prolongé de voix humaines. C'était comme une lamentation en chœur. M'étant retourné, j'aperçus, à un quart de mille de distance, une procession religieuse qui sortait de la Cercola. Au premier rang s'avançait la statue du saint patron de la localité, que quatre hommes apportaient sur leurs épaules pour conjurer le fléau. Puis venaient les prêtres dans leurs costumes de cérémonie ; derrière, une foule suppliante, principalement composée de femmes. Les prêtres chantaient le *Miserere*, et, dans l'intervalle de chaque verset, les femmes de la suite faisaient entendre des gémissements qui, poussés par cent voix réunies, produisaient l'effet le plus lugubre qui se puisse imaginer. Rien ne pouvait rappeler d'une manière plus frappante l'*ululatus ingens* dont parle le poète latin.

La lave parcourut encore quelques mètres dans la direction du village ; mais elle n'alla pas plus loin, et la Cercola fut sauvée.

Portici, si cruellement maltraité lors des éruptions précédentes, fut épargné par celle-ci, qui ne donna lieu, du reste, à aucun accident fatal. Pendant l'éruption de 1850, un gentleman américain avait péri, victime de son imprudence. Il s'aventura sans guide jusqu'au près du cône, au moment où le Vésuve lançait des pierres et des scories. N'ayant pas remarqué qu'une brise soufflait en ce moment, il se trouva sous le vent du cratère, et un fragment de roc, poussé hors de la perpendiculaire, lui fracassa la tête.

L'histoire me fut racontée par le guide qui m'accompagna dans ma première excursion sur le volcan, et, si tragique qu'elle fût, je ne pus m'empêcher de sourire du commentaire dont le Napolitain illustra sa narration :

"Ecco, me dit-il en se dressant sur ses étriers et avec un geste théâtral, voilà ce que c'est que de monter au Vésuve sans guide !"

Pendant mon séjour à Naples, il y eut aussi un tremblement de terre que je ressentis très-fortement, bien qu'éloigné de l'endroit où sévissaient ses plus grands ravages. Ce fut un soir, vers dix heures, en 1857.

Les murs de la maison que j'habitais en famille sur le Chiaja avaient 7 pieds d'épaisseur ; néanmoins l'édifice chancela. Le premier choc dura huit à dix secondes, et fut suivi d'un second beaucoup plus violent. Il nous sembla que le sol se déroba sous nos pieds. Une lampe, suspendue au plafond, oscilla de plus d'un pied, et ne redevint immobile qu'au bout de quelques minutes. Toutes les sonnettes de la maison résonnèrent, et plusieurs portes battirent avec fracas.

Je fus très-effrayé pour mon compte ; mais ma femme prit l'événement avec assez de calme. Nous nous rassurâmes en songeant que les tremblements de terre n'avaient jamais produit de grands malheurs dans la capitale des Deux-Siciles ; et qu'il n'était pas probable que nous en fussions les premières victimes. Nous nous bornâmes donc à faire nos préparatifs pour être prêts à partir au premier signal, et nous nous mîmes au lit, où nous dormîmes paisiblement jusqu'au matin.

D'autres eurent moins de confiance. Le peuple passa la nuit dans les rues à implorer la Madone, tandis que les nobles et les riches quittaient la ville en voiture. Lorsque nous nous réveillâmes, il y avait encore sous nos fenêtres une longue file d'équipages.

La nuit, qui pour nous s'écoula si tranquillement, fut fatale à des milliers d'êtres humains. Le centre de cette terrible perturbation se trouvait à 90 milles de Naples, non loin des bords de l'Adriatique. Le tremblement de terre sévit particulièrement autour de Potenza, capitale de la Basilicate. Cette ville n'offrait plus, le lendemain, qu'un amas de ruines ; à peine un tiers des maisons restait-il debout. Trente à quarante villages environnants eurent un sort pareil ou pire ; dix à douze furent entièrement détruits. Il ne périt pas moins de vingt-cinq mille personnes ; dix mille furent blessées ou estropiées pour la vie. Il y eut des malheureux qui restèrent plusieurs jours ensevelis sous les décombres. Les uns y trouvèrent la mort ; d'autres en sortirent affreusement mutilés. Le nombre des amputations pratiquées sur les victimes qui survécurent dépassa quatre mille dans la seule ville de Potenza.

Mes devoirs professionnels m'empêchèrent de visiter le théâtre de la catastrophe ; mais des voyageurs anglais et américains qui s'y rendirent en curieux m'en rapportèrent des récits navrants. Il

est à croire que Naples aurait depuis longtemps subi le même sort, si le Vésuve ne lui servait de soupape de sûreté.

## II

J'ai toujours pensé que la dévotion quelque peu superstitieuse des Napolitains s'inspirait en grande partie des terribles phénomènes dont ce peuple est environné. Quelle que soit la valeur de cette observation, il est certain que le sentiment religieux est extrêmement développé dans toutes les classes. Le dernier lazzarone ne le cède point au souverain sous ce rapport.

Dans l'automne de 1855, étant chargé de négocier un traité de commerce et de navigation avec la cour de Naples, je reçus de mon gouvernement des instructions tendant à faire insérer dans le traité, s'il était possible, une clause relative à l'érection d'une chapelle protestante dans la capitale des Deux-Siciles. Je répliquai par la promesse de me conformer scrupuleusement à ces instructions, mais sans aucun espoir de succès. En conséquence, lorsque je me rencontrai avec les plénipotentiaires napolitains, qui étaient don Luigi Carafa, ministre des affaires étrangères; le prince Cometini, officier de la maison du roi, et don Giuseppe Arpino, avocat-général, je mis la question sur le tapis. Elle fut accueillie par un silence glacial, et je ne crus pas devoir insister. Après la séance, M. Carafa me prit à part et me dit :

“ Signor ministre, vous ne doutez pas, j'imagine, de l'extrême désir du roi de se rendre agréable à votre président et à la grande nation que vous représentez, autant que le lui permettent l'honneur du royaume et les intérêts de notre sainte religion.”

Je fis un signe d'assentiment.

“ Au nombre des propositions présentées par vous, il en est une que nous ne pouvons même pas discuter : c'est celle qui se rapporte à l'église protestante. Le roi renoncerait au traité et à tous ses avantages, plutôt que de faire une concession à laquelle s'opposent également toutes les traditions de la monarchie napolitaine et les lois de la sainte Eglise catholique. Je suis franc avec vous, vous le voyez; mais je me reprocherais de vous laisser la moindre illusion.”

Comme je m'attendais à ce résultat, je n'en fus nullement surpris. Nous avons l'habitude de parler du roi fort librement dans le corps diplomatique, et mes collègues m'avaient prévenu de l'inanité de mes tentatives. Je renonçai donc au projet en question, et le traité fut conclu le 1<sup>er</sup> octobre 1855.

La dévotion du peuple napolitain est en général plus extérieure

que réelle. Il n'est pas de voyageur qui n'ait observé au coin de chaque rue, dans toutes les villes d'Italie, les niches ornées de madones, et le culte passionné dont ces images sont l'objet. La première fois que je pris une carrozzella (c'est ainsi qu'on appelle les fiacres de Naples), je remarquai que mon cocher s'arrêtait à tout moment, sans que je pusse deviner pourquoi. Ayant cherché l'explication de ces haltes qui me semblaient un peu trop fréquentes, je ne tardai pas à m'apercevoir qu'elles avaient lieu chaque fois que nous rencontrions une madone en plein vent. Le pieux automédon se découvrait, et je voyais ses lèvres s'agiter, tandis qu'il se tournait vers la statue de la Vierge ; puis, sa prière terminée, il se remettait en marche. Je n'eus garde de blâmer un sentiment que je respectais sans le partager, mais il me sembla que cette coutume devait être bien incommode pour un voyageur pressé.

Le sentiment religieux chez les Napolitains s'allie d'une façon étrange avec plusieurs autres, notamment avec leur passion pour la loterie. Ils ne se livrent point à la boisson, comme les peuples du Nord. C'est en général un peuple sobre, et je ne me souviens pas d'avoir vu dans l'espace de cinq ans plus d'une douzaine d'hommes pris de vin. En revanche, l'ivresse des spéculations aléatoires exerce sur eux un attrait irrésistible. Parmi les gens que j'avais à mon service, il n'en était pas un seul qui ne dépensât, par semaine, 10, 20 et 30 "grani" pour acheter un billet de loterie. Chaque samedi, qui était le jour du tirage, une foule compacte se rassemblait à la porte des bureaux de cette institution, aussi nombreux à Naples que les tavernes à New-York. Cinq numéros sortis de la roue étaient successivement affichés, et les émotions variaient dans la multitude des joueurs, suivant qu'ils gagnaient un extrait, un ambe, un terne, un quaterne ou un quine. La plupart, cela va sans dire, ne gagnaient rien du tout, ce qui amenait un désespoir comique lorsque l'apparition du dernier numéro annonçait leur finale déconvenue.

Dans une de ces circonstances, je me souviens d'avoir remarqué aux premiers rangs de la foule un lazzarone, grand gaillard à moitié nu et bâti en Hercule, dont la mimique m'amusa au dernier point. Il tenait dans sa main une image en plomb, probablement celle de son saint patron, à laquelle il adressait les prières les plus ferventes. Lorsque le premier numéro fut affiché, sa figure exprima un vif désappointement ; toutefois, comme il lui restait encore quatre chances, il redoubla de ferveur. Il en fut de même quand parut le second. Au troisième, l'infortuné faillit perdre patience. Il secoua son saint en grinçant des dents, comme pour le réveiller

de sa torpeur. Mais lorsque le cinquième nombre vint lui apporter une dernière déception, le lazzarone lança l'image contre terre et la foula aux pieds avec rage.

Dans une autre occasion bien plus solennelle, le jour de la fête de saint Janvier, je fus à même de voir avec quelle familiarité surprenante, puisqu'elle n'est pas même arrêtée par le respect dû au lieu saint, le peuple de Naples traite ses bienheureux patrons.

Personne n'ignore que saint Janvier est le protecteur spécial de la capitale des Deux-Siciles. Le miracle qui se reproduit chaque année, et qui consiste dans la liquéfaction d'une partie du sang de ce saint évêque, conservée dans un tube de verre, est un fait également très-connu ; mais je ne puis résister au désir de raconter la scène dont j'ai été le témoin oculaire dans cette solennité. Elle me parut si étrange, qu'il m'a semblé qu'un témoignage de plus ne serait point inutile pour attester la parfaite exactitude des récits publiés à cet égard par un grand nombre de voyageurs. Admis par une faveur spéciale, avec cinq ou six autres personnes, dans le sanctuaire de la cathédrale, à quelques pas du cardinal officiant, j'eus toute facilité d'observer la cérémonie, et surtout, ce qu'il y avait de plus curieux, l'attitude de l'assistance.

Dans une chapelle située près du chœur étaient assises une trentaine de femmes, fort vieilles pour la plupart, qui passent pour les descendantes de saint Janvier. Au premier rang de ce corps d'élite, dont elle paraissait le chef, se tenait une matrone d'extérieur tout masculin, une véritable Meg Merrilies napolitaine. Ses doigts étaient chargés de bagues et son cou orné d'une massive chaîne d'argent. La tête haute et le geste impérieux, elle semblait être là pour commander plutôt que pour prier.

Tandis que l'officiant tournait et retournait dans ses doigts le précieux flacon, en l'approchant de la tête du saint, dont le contact devait opérer le miracle, les parentes de saint Janvier priaient leur saint patron afin d'obtenir le résultat attendu. Au premier abord elles furent calmes et recueillies. De la place où j'étais je les entendais murmurer à demi-voix :

“ San Gennaro, sauvez-nous et protégez-nous. Bénissez la cité de Naples ; gardez-la des tremblements de terre et de tous les fléaux. Faites le miracle, afin que votre pouvoir et votre protection se manifestent. Bienheureux san Gennero, priez pour nous, etc.”

Après chaque période de prières, il y avait un intervalle d'une dizaine de minutes ; puis les supplications recommençaient. Pendant une heure et plus elles se produisirent sans affecter d'autre caractère que celui de la ferveur. Cependant le miracle ne s'effec-

tuait pas. Le sang, toujours figé dans le flacon, ne devenait point liquide. Peu à peu, les suppliantes changèrent de ton ; les prières devinrent des remontrances :

“ Combien de temps, dirent-elles en élevant la voix, combien de temps, ô saint homme de Dieu ! dureront tes rigueurs ? Veux-tu lasser notre patience ? Hâte-toi de montrer ton pouvoir ; fais le miracle.”

Puis, comme pour atténuer cette audace, venait le refrain suppliant :

“ Saint Janvier, priez pour nous.”

Au bout de deux heures d'un pareil manège, la patience de la dame qui commandait l'escadron féminin parut à bout. C'était par une chaude journée de mai. Une foule compacte se pressait dans l'église, et des gouttes de sueur ruisselaient sur le front de la virago.

“ San Gennaro, s'écria-t-elle, vas-tu nous tenir tout le jour dans cette attente maudite ? Qui gardera ma boutique pendant que je suis ici ? Qui la défendra contre les voleurs ? Tu sais bien que je ne puis rester absente pendant tout ce temps ?”

Puis encore, comme si elle eût craint d'avoir été trop loin, elle baissait la tête et reprenait la litanie :

“ Saint Janvier, priez pour nous.”

Une autre demi-heure s'écoula. Le sang demeurait plus que jamais réfractaire aux supplications. L'officiant éleva au-dessus de sa tête le flacon où il était encore figé. A cette vue, la dame à la chaîne d'argent ne se contenta plus. Elle se leva et, allongeant un doigt osseux vers l'autel où reposait le buste en argent doré qui recouvre la relique du saint, elle s'écria :

“ Faccia gialla !” (face jaune) cela passe toutes les bornes. Dépêche-toi ; fais couler ce sang tout de suite, au nom de Dieu, pour que nous puissions nous retirer en paix.”

Tandis qu'elle parlait ainsi, son visage enluminé, ses yeux hagards et ses gestes désordonnés témoignaient de l'agitation à laquelle elle était en proie. Quand même j'aurais voulu rire (et je n'en avais nulle envie), je m'en serais gardé, crainte d'exaspérer la multitude, qui partageait évidemment cette impatience.

Enfin, après une nouvelle attente de dix minutes, la sonnette se fit entendre ; le miracle était opéré.

Aussitôt un immense cri d'enthousiasme fit résonner les voûtes de la cathédrale. De pareilles manifestations, dans un pareil lieu, ne se produisent que chez les peuples du Midi. C'était une joie, une ivresse impossible à décrire. Chacun se réjouissait comme s'il eût gagné un quine à la loterie.

Pendant ce temps, le cardinal-archevêque de Naples s'avancé vers les étrangers présents dans le chœur pour les rendre témoins du fait. Il nous avait montré le flacon avec le sang desséché, il nous le fit voir avec le sang rendu liquide. Pour mon compte, je vis très-distinctement un liquide d'apparence sanguine couler à l'intérieur du tube lorsque le cardinal le renversa sous nos yeux. Comment fut obtenu ce résultat? C'est ce que je ne chercherai pas à approfondir (1).

En dépit de sa vivacité, le peuple de Naples n'est pas du tout querelleur. Les scènes qui se passent journellement sur le quai de Sainte-Lucie et d'autres carrefours populeux lui donnent à cet égard une fausse apparence. A entendre tout ce tumulte, à voir l'excitation de tous ces visages empourprés, on croirait que le sang va couler; il n'en est rien. Les Napolitains font rarement usage de ce fameux stylet qu'on a coutume d'associer au nom italien. Leur excitation s'évapore en cris et en gestes. Ils sont surtout très-affables pour les étrangers.

Mes domestiques me donnaient peu d'ennuis. Il y a ordinairement dans chaque maison un majordome qui la dirige. Andréa était le nom du mien; un homme de cinquante ans, grave, posé, très-respectueux, toujours vêtu de noir et cravaté de blanc. Dans le principe, il voulut prendre la haute main avec moi. Je le laissai faire pendant quelque temps, ne connaissant pas encore bien à fond les exigences de ma nouvelle position et désirant profiter de son expérience pour m'en instruire. Finalement je le fis venir et lui dis :

— Andréa, vous avez ici une bonne place, n'est-il pas vrai ?

— Votre Excellence sait que je suis très-honoré de servir le ministre américain.

— Lorsque vous êtes entré à mon service, vous étiez sans emploi, et si vous veniez à perdre celui-ci, il vous serait peut-être difficile d'en trouver un équivalent.

— "Dio mio"! qui a pu indisposer Votre Excellence contre moi ?

— Personne; sous certains rapports, vous êtes un excellent serviteur; je me plais à le reconnaître. Votre tenue est irréprochable; vous recevez fort bien mes hôtes; vous êtes obligeant, plein d'attentions, et vous tenez la maison en bon ordre; mais vous avez un défaut qui ne me va pas du tout.

---

(1) Le traducteur de cet article, qui a aussi visité Naples, a fait l'ascension du Vésuve et assisté au miracle de Saint-Janvier. Par une singulière coïncidence, il se trouvait sur les lieux en même temps que M. Robert Dale-Owen. Il se plaît à reconnaître que les descriptions et les récits de l'ambassadeur américain sont de la plus parfaite exactitude.

—Au nom de la Vierge, quel est-il, Excellence ?

—Vous êtes aussi obstiné que le diable en personne ; vous ne voulez jamais faire qu'à votre tête. Jusqu'ici j'ai montré de la tolérance ; mais cela ne peut aller plus loin. Choisissez entre deux partis : ou m'obéir aveuglément, ou recevoir votre congé avec un mois de gages."

Ces seules paroles suffirent. Je n'eus jamais l'occasion par la suite de lui faire d'observation sur ce point.

Andréa faisait tous les achats nécessaires à l'entretien de la maison, et c'était un excellent pourvoyeur. J'avais été prévenu par un Anglais de mes amis, résidant à Naples depuis plusieurs années, que tout majordome avait l'habitude de prélever 10 pour 100 sur les fournitures. C'était l'usage de la place, et je ne voyais guère le moyen de m'en affranchir. Comme les gages d'Andréa n'étaient pas considérables, je consentis à fermer les yeux là-dessus ; mais je n'entendais pas que la limite fût dépassée. Je m'aperçus bientôt qu'Andréa ne se faisait à cet égard aucun scrupule.

"Andréa, lui dis-je un jour, je veux bien vous accorder 10 pour 100 sur vos achats, mais pas davantage.

—"Santa madona" ! s'écria-t-il, Votre Excellence peut-elle supposer ?... Je ne lui compte pas un "grano" de plus que le prix véritable.

—Ces protestations sont inutiles. Je répète que je vous passe les 10 pour 100 ; mais 15 ou 20, c'est beaucoup trop, entendez-vous ?"

Le drôle me regarda d'un air surpris ; puis, voyant que je parlais sérieusement, il me dit sans paraître nullement embarrassé :

"Je ne croyais pas que Votre Excellence fût si bien instruite de ces choses-là."

Cet homme avait une manie singulière. Ses gages passaient presque entièrement en frais de réception. De temps à autre, il réunissait ses amis dans une salle voisine de l'office des domestiques et leur donnait à souper, avec vins fins, glaces et tout ce qui s'en suit. Comme il me demandait toujours la permission et que ces réunions étaient fort paisibles, je ne me plaignis point. Mais Andréa avait une fille, de dix-huit ou dix-neuf ans, au teint couleur d'olive, avec des yeux et une chevelure de jais ; en un mot, une vraie beauté italienne. Adélaïde, ou plutôt Delaita, comme on l'appelait, exerçait depuis deux ans auprès de ma femme les fonctions de camériste, lorsque j'appris qu'elle était courtisée par un jeune fabriquant de fleurs artificielles, l'un des convives habi-

tuels des petits soupers de mon majordome. Là-dessus je fis venir Andréa et lui tins ce langage :

—“ Vous êtes libre de dépenser vos gages comme vous l'entendez, je n'ai point d'observations à vous faire là-dessus ; mais vous avez une fille qu'il faudra marier un de ces jours. Vous aurez à fournir une dot, un trousseau, etc., n'est-il pas vrai ?

—Certainement, signor ; mais soyez sans crainte, je suis préparé.”

Néanmoins, une année plus tard, je le vis arriver tout déconfit :

—“ Je suis bien à plaindre, me dit-il ; ce brave garçon que connaît Votre Excellence recherche ma fille en mariage, et je ne possède au monde que 25 ducats.

—Ah ! ces malheureux soupers ! je vous l'avais dit.

—C'est vrai, signor ; mais, que voulez-vous ? Il faut bien être hospitalier. Et puis Tomasso...

—Ne serait pas devenu amoureux de Delaïta s'il ne s'était si souvent assis à côté d'elle.

—“ Sicuro.” Enfin, c'est comme ça, et je ne sais comment faire. Si le signor ministre voulait seulement me prêter la somme —300 ducats—et la retenir sur mes gages ; avec le peu que j'ai, cela suffirait.

—Ecoutez, Andréa, lui dis-je ; Delaïta est une charmante enfant, et, de plus, un fidèle et diligent service que nous aimons beaucoup, Mrs. Owen et moi. Nous avons toujours eu l'intention de lui faire une petite dot quand elle se marierait. Elle aura de notre chef 150 ducats, et je vous avancerai le reste, en vous le retenant sur gages, à raison de 10 ducats par mois. Vous avez besoin d'une petite leçon d'économie.

—“ Dio glielo renda, Eccellenza,” s'écria le majordome dans les transports d'une véritable allégresse.

La jeune fille se maria. Nos enfants, qui avaient pour elle une véritable affection, se firent une fête d'assister à ses noces. Une fois mariée, elle dut naturellement quitter la maison ; mais elle venait nous voir quelquefois, et ses visites nous faisaient toujours grand plaisir. L'avant-veille du jour où je devais quitter Naples, un doigt timide vint frapper à la porte de mon cabinet. Bientôt je vis paraître la jolie tête de Delaïta, coiffée du voile de dentelle qui remplace le bonnet et le chapeau chez les petites bourgeoises de Naples. Souriante, mais évidemment fort émue, elle s'avança vers la table où j'écrivais.

—“ Je ne veux pas laisser partir Votre Excellence, me dit-elle, sans lui exprimer ma reconnaissance de tout ce qu'elle a fait pour

moi. Je vous dois le bonheur de mon ménage, c'est-à-dire toute mon existence dans ce monde. Je ne puis faire pour vous qu'une seule chose : c'est prier. Aussi chaque fois que je m'agenouille devant la Vierge, je lui demande de vous protéger, vous et les vôtres, et de vous donner d'heureux jours."

En parlant ainsi, elle avait les yeux humides ; ce fut d'une voix tremblante qu'elle ajouta après une légère hésitation.

" Et maintenant, je regrette une chose : c'est que vous ne soyez pas une femme, pour que je puisse vous embrasser.

—Eh bien, répliquai-je, puisque j'ai le malheur d'être un homme, ce sera moi qui vous embrasserai ; le voulez-vous ? "

Une aimable rougeur colora le front de Delaita, tandis que j'y déposais un baiser paternel. En même temps de grosses larmes coulaient sur ses joues.

Certes ! la reconnaissance est de tous les pays ; mais je ne crois pas qu'il y en ait un autre où elle se ressent aussi vivement et s'exprime avec autant de grâce. Cette brave fille m'a rendu au centuple, par ses prières, le faible service qu'elle tenait de moi.

Ce ne fut point le seul témoignage de gratitude que je reçus en quittant Naples. Au moment de mon départ, il y eut une scène des plus dramatiques. Les domestiques, rassemblés autour de moi, se désolaient comme s'ils eussent été au moment de perdre le bienfaiteur de toute leur vie. Ils pleuraient à chaudes larmes, ils me baisaient les mains et appelaient sur ma tête les bénédictions du ciel avec cette abondance de superlatifs qui distingue leur langue. La plupart m'accompagnèrent jusqu'au bateau à vapeur sur lequel je m'embarquai, et ne quittèrent le port qu'après le départ du steamer.

### III

Je ne saurais assez le redire : durant mon séjour à Naples, je ne rencontrai que bienveillance et affabilité dans toutes les classes. Depuis le roi jusqu'au dernier de ses sujets, chacun s'empressait de m'être agréable : dans les petites choses, il est vrai ; mais ce sont, la plupart du temps, les petites choses qui font le bonheur de la vie. Voici un trait de courtoisie de Ferdinand II, qui est particulièrement resté dans mes souvenirs :

J'avais été à Naples comme simple chargé d'affaires, et par suite accrédité seulement auprès du ministre des affaires étrangères. Deux ans plus tard, ayant été promu au grade de ministre, je dus

présenter au roi mes lettres de créance, émanées du président des Etats-Unis. J'écrivis conséquemment pour demander une audience royale ; mais, à ma grande surprise, dix jours se passèrent sans que je reçusse de réponse. Au bout de ce laps de temps, le secrétaire du ministre vint me demander si je n'avais point reçu de lettre.

— J'en attendais une, répondis-je ; mais rien n'est venu.

— C'est étrange ; le ministre vous a pourtant écrit il y a huit jours.

— Quel était le contenu de cette missive ?

— Un rendez-vous assigné par Sa Majesté pour la présentation de vos lettres de créance.

— Ah ! et qu'est-il advenu ?

— Le roi s'est rendu dans la salle du trône avec tous ses officiers. Après une demi-heure d'attente, voyant que vous ne veniez pas, il a renvoyé son entourage et est rentré dans ses appartements."

Le cas était grave : manquer au rendez-vous donné par un souverain ; il n'y avait pas d'exemple d'un pareil fait dans les annales diplomatiques. J'en rougissais d'autant plus que, si le tort ne m'était pas personnel, il se trouvait réellement de mon côté. Voici ce qui était arrivé : mon domestique avait glissé par mégarde la lettre ministérielle dans le *Journal officiel des Deux-Siciles*, feuille mortellement ennuyeuse, que je ne lisais jamais. Ce fut ainsi que la missive passa inaperçue.

Il me restait à écrire une lettre d'excuses et à demander une nouvelle audience. J'étais sûr qu'elle me serait accordée ; mais je m'attendais à une réception froide, et j'y étais déjà résigné.

Lorsque je me présentai devant le roi, il y eut d'abord entre nous l'échange des compliments d'usage : de ma part, le désir, manifesté au nom du président, de maintenir des relations amicales entre les deux Etats ; de la part du roi, l'assurance d'un désir tout pareil, accompagnée d'une phrase aimable pour la personne du représentant des Etats-Unis. Cela fait, je crus devoir exprimer à Sa Majesté mes profonds regrets de ce que, par un déplorable accident, j'avais été empêché.....

Le roi m'interrompit aussitôt et, me tendant la main, secoua la mienne avec effusion :

— Monsieur Owen, me dit-il, qu'il ne soit plus question de cela. Je suis sûr que le malentendu n'aurait pas eu lieu si vous aviez pu le prévenir. Quant à moi, le seul regret que j'éprouve, c'est que cet incident m'ait privé du plaisir de vous voir plus tôt."

Impossible d'être plus aimable, comme on le voit. Et pourtant, c'était le roi "Bomba" qui parlait ainsi.

Cette urbanité ne se démentit dans aucune occasion. Lors de l'élection de M. Buchanan, j'envoyai ma démission, ainsi qu'il est d'usage chaque fois qu'un nouveau président arrive au pouvoir. Mais on me pria de rester à mon poste, au moins pour une année, et j'y consentis. Je communiquai cet événement au roi à Gaète, où le corps diplomatique avait été convoqué pour lui offrir ses condoléances sur la mort de sa sœur, la meilleure et la plus simple des femmes, très-regrettée des pauvres. J'avais déjà informé le roi de ma démission ; lorsque je lui annonçai que je restais à mon poste, il me dit :

“ Monsieur Owen, je considère votre confirmation comme une faveur toute personnelle pour moi, et je vous prie d'en remercier de ma part votre président.”

Ces paroles furent entendues et commentées par mes collègues. J'en conclus pour mon compte qu'un ministre américain qui agit simplement avec droiture envers un pouvoir despotique, ne peut manquer de s'attirer sa bienveillance, soit pour son propre gouvernement, soit pour lui-même. Toutes les demandes raisonnables que j'adressai au roi ou à ses ministres, en faveur des citoyens américains, aboutirent finalement à un succès.

Quand on est bien traité par les gens, on se sent porté à l'indulgence envers eux. Aussi me bornerai-je à rappeler, sans m'y associer, les reproches articulés contre le roi “ Bomba.” On l'a comparé à Henri VIII, en ce qu'il se croyait un droit absolu, un droit divin sur la vie et la fortune de ses sujets, qu'il traitait sans merci et sans respect de la foi jurée, lorsqu'ils se révoltaient contre son autorité légitime. On l'a comparé aussi à Charles I<sup>er</sup>, dont il avait les défauts et les qualités. Comme ce dernier roi d'Angleterre, le roi de Naples était bon mari et père tendre ; ses ennemis lui reprochaient de donner plus de temps à sa famille qu'à son royaume. Il était clément à l'occasion ; j'en ai vu plus d'un exemple. Son plus grand tort fut de s'attacher à un système décrépit, que la force seule pouvait maintenir. Il faut attribuer à cette obstination, bien plus qu'à une cruauté native, les persécutions politiques qui souillèrent les annales de son règne, et qui, comme j'ai pu le voir de mes yeux, faillirent lui coûter la vie. Ce fut pendant mon séjour à Naples qu'eut lieu la tentative d'assassinat d'Agésilas Milano, qui fit beaucoup de bruit, si le lecteur s'en souvient.

Ferdinand avait l'habitude de célébrer par une revue de troupes l'anniversaire de la victoire de Velletri. J'étais présent, avec ma famille, à celle de 1856, et à quelque 50 ou 60 toises de l'emplace-

ment où le roi se tenait à cheval avec ses aides de camp. Tout à coup un grand désordre, accompagné de tumulte, se produisit dans le groupe royal. L'instant d'après, nous vîmes un soldat emmené par deux officiers, suivis d'un troisième, tenant un fusil dont la baïonnette était tordue. Cet incident n'interrompit point la revue ; le roi demeura à son poste, et le défilé des troupes continua. Je n'en appris les détails que le lendemain, de la bouche du roi lui-même, lorsque le corps diplomatique alla le complimenter sur l'heureuse issue de cette criminelle tentative. Un soldat, sorti des rangs, s'était jeté sur lui pour le percer de sa baïonnette ; mais le coup avait porté trop bas ; l'arme, après avoir percé les fontes de la selle avec une violence qui la fit plier, effleura la poitrine royale et y fit une légère blessure. Un des officiers de l'état-major m'assura que, lorsque Sa Majesté retira la main qu'elle avait instinctivement portée à l'endroit atteint, son gant était tout ensanglanté. Ferdinand déploya dans cette circonstance un courage et une fermeté remarquables. Comme on s'empressait autour de lui :

“ Ce n'est rien, dit-il ; qu'on emmène cet homme sans le maltraiter, et que la revue continue.”

L'assassin était un moine, nommé Milano, dont les deux frères avaient été mis à mort pour crime politique. Ce fut pour les venger qu'il quitta le froc et se fit soldat.

Le procès de Milano s'instruisit sans retard. On lui donna un défenseur qui ne crut pouvoir remplir son office qu'en plaidant l'aliénation mentale. L'accusé se montra digne et ferme pendant les débats. Lorsqu'on lui demanda s'il n'avait rien à ajouter pour sa défense, il répondit :

“ Je remercie l'homme généreux qui ma défendu, de son zèle louable à me dépeindre comme un insensé. Mais il me permettra de lui dire qu'il s'est complètement trompé. Je jouis, au contraire, de la plénitude de ma raison. L'acte que j'ai commis a été prémédité pendant plus d'un an, bien que je n'en aie confié le secret à personne. Je sais que, d'après vos lois, je dois mourir, et je n'ai rien à dire pour détourner ou atténuer la peine. Si j'étais mis demain en liberté, je renouvellerais ma tentative, parce que je crois que ce serait rendre un grand service au pays que...”

Ici Milano fut interrompu par la Cour, qui ne pouvait décemment tolérer un pareil langage.

“ Je m'arrête donc, poursuivit-il avec le plus grand calme ; mais si ma faible voix pouvait parvenir jusqu'au souverain, je lui conseillerais de faire le tour de son royaume, afin de voir de ses propres yeux la condition de ses misérables sujets.”

Ces paroles produisirent une profonde impression sur les juges et sur l'auditoire.

Agésilas Milano fut pendu ; quelques journaux anglais et piémontais ajoutèrent faussement : " Après avoir été torturé." Je puis affirmer que, malgré toutes mes recherches, je ne trouvai même pas un indice qui pût donner à cette assertion l'apparence de la vérité.

*(The Atlantic Monthly)*

---

# LETTRES

DE LA RÉVÉRENDE MÈRE

MARIE ANDRE REGNARD DUPLESSIS  
DE STE. HELENE

---

(suite)

XIII

Madame et tres chere amie

Pourquoy troubles vous la joye que m'apportent vos aimables lettres en m'alarmant par la crainte de votre fin prochaine ? pensez vous que scachant votre santé chancelante, je puisse être tranquille, ne recevant de vos cheres nouvelles que tous les ans, vous me rassurez pourtant dans la suite ma chere amie en me disant que vous avez plutôt parlé selon vos desirs, que selon l'apparence, je souhaite que vous désiriez encore longtemps notre heureuse Patrie, et que vo. fassiez toujours de nouveaux efforts pour y arriver, mais que vous n'y soyez pas sitôt appelée, je m'imagine que vous n'approuvé pas ce langage, et quil vous etonne dans la bouche d'une R<sup>se</sup>, ce n'est pas que je n'estime plus le ciel que la terre, et que je ne me réjouisse d'y croire mes amis, mais je vous avoüe que les sens ont encore tant d'empire sur moy, que je goute un grand plaisir à cultiver mes amis vertueux en ce monde ; que leurs discours de bouche ou par écrit, me font du bien, et que dès qu'ils sont morts quelqu'assurance morale qu'on ait de leur bonheur, il semble quilz ayent tout oublié, on ne ressent plus leurs secours et on est tenté de croire que leurs prieres no. étoient plus utiles pendant qu'ils animoient leur corps que depuis qu'ils l'ont quitté, pardonnez moy donc s'il vous plaît mon ingénuité et me redressez si vo. le trouvez bon.

Vous avez surpassé mon attente, en ce que j'avais pris la liberté de vous demander l'année dernière et vous nous avez mis en état de doubler plus de chaise que nous n'en avons, par votre libérale, je vous en remercie Madame et chère amie, mais je compte bien que ma reconnaissance est trop peu de chose, et qu'elle ne diminuera rien de la récompense que Dieu vous réserve pour votre charité à l'égard de son temple, et de ses amis, soyez bien persuadés que nos S<sup>ts</sup> martyrs seront vos protecteurs comme les nôtres et qu'il ne tiendra pas à moy qu'ils n'attirent sur vous Madame et sur tout ce qui vous appartient les bénédictions du ciel comme je les en prie, je n'ay point reçu de lettre de Mesdames Bourdeaux, mais puisque vous me marquez qu'elles ont part au présent je les en remercieray, elles ont envoyé 8 au. de tafetas rouge et 3 au. de bleu, Mr. Demus me fait leloge de leurs Epoux et je vous estime une heureuse mere, d'avoir si bien pourvu des enfans bien élevées et de les voir vivre autant chrétiennement que vous pouviez le souhaiter.

Nos chasses ne paroîtront dans notre Eglise que l'année prochaine parce que dans les p<sup>rs</sup> jours du mois d'août, nous ferons la fête de notre année séculaire (1), nous avons obtenu du St. Pere une indulgence plénière pour ce temps là, et nous tâcherons de rendre cette solennité des plus dévotes je vous invite ma chère amie à vous unir à nous po. remercier Dieu des grâces qu'il a si libéralement répandues sur notre com<sup>té</sup> depuis cent ans quelle subsiste, et luy offrir le bien qui s'y est pratiqué afin qu'il le bénisse et le perfectionne et qu'il nous accorde son secours po. le continuer, nous sommes actuellement 52 R<sup>ses</sup>. et depuis l'établissement de notre maison, il y en est mort 84.

Vous voudrez bien encore Madame prendre part à la S<sup>te</sup> joye que nous avons sujet d'avoir, de ce que la divine providence a permis que des personnes de Bretagne, qui dans un évident peril, dont elles ont été tirées miraculeusement, avaient fait un vœu à la tres. S<sup>te</sup> Vierge, sous le titre de N. D. de toute grace (2), ont choisi notre Com<sup>tés</sup> pour y faire honorer la mere de Dieu, sous cet aimable titre, et nous ont envoyé une tres belle vierge, que que nous avons reçue avec une joye indiscible, et que les autres Com<sup>tés</sup> de la ville ont voulu voir, et l'ont honorée avec toute

(1) Ainsi, les Centenaires ne sont point choses nouvelles en Canada. Malheureusement, comme pour un grand nombre d'excellents usages, la tradition en avait été interrompue.

(2) Voici encore une pieuse tradition qu'on a eu tort de laisser s'éteindre ; mais nous espérons que les bonnes sœurs de l'Hôtel-Dieu et les fideles de Québec continueront à honorer la très Sainte Vierge sous un de ses plus beaux titres.

Nous donnerons à la fin de ces lettres la relation du fait rapporté ici.

sorte de respect nous regardons cet événement comme une faveur du ciel, qui doit nous engager à une parfaite reconnaissance, confiance, et dévotion envers la Reine de l'univers. La statue a 2½ pieds de haut couronnée, elle est de bois de chêne, blanchi et dorée en partie, de fort bonne grace elle est bien prise, à un air actif, des yeux démail qui la rendent très attrayante et plus on la regarde plus on la trouve belle, il est bon de vous dire Madame que nous ne connaissons point nos bienfaiteurs, un seul d'entre eux nous a écrit pour nous adresser la S<sup>te</sup> image ils nous firent demander l'an passé si nous la voulions bien recevoir, je répondis qu'on ne pouvoit nous faire plus de plaisir que de nous procurer les moyens d'honorer la S<sup>te</sup> Vierge, nous la placerons avec le temps dans notre Eglise dont elle fera un des plus beaux ornements, en attendant elle est dans notre chœur au dessus de la place de la Sup<sup>re</sup>., ce n'est plus moy qui occupe cette place ainsy je vous prie ma chère amie de supprimer ce titre de dessus vos lettres, je goûte un grand repos, que je desirois depuis longtemps, demandez pour moy à N. S. qu'il me fasse la grace d'en profiter, de m'unir à luy, et de métablir solidement dans l'esprit intérieur qui fait l'avantage de la vie R<sup>se</sup> et qui souffre toujours bien du déchet par lembarras des affaires temporelles.

Permettez moy d'assurer de mes très humbles respects M<sup>r</sup> votre Pere dans sa belle vieillesse, et Monsieur votre époux dans sa meilleure santé, je salue vos chers enfans mariez, et en particulier ceux qui ne le sont pas, je ne manqueray pas de recommander leur destinée à Dieu, comptez sur mes prières journalières et me croyez toujours avec la même tendresse estime et respect.

Madame et et très chère amie,

Vôtre très humble et très obéissante servante,

St. DUPLESSIS DE S<sup>te</sup>. HELENE R<sup>se</sup>.

ma sœur vous assure de ses très humbles respects, elle m'envie quasi ma tranquillité, elle est dans les embarras d'un dépôt très laborieux. nous apprenons toujours de bonnes nouvelles du pere Duplessis qui ne fut jamais chinois. (1)

de l'hotel Dieu de Québec ce 18 8<sup>bre</sup> 1738.

Il est venu cette année en Canada une fille juive déguisée en matelot, on la soupçonnoit d'être femme dans le vaisseau, mais elle ne lavoit pas Monsieur l'intendant la interrogée elle luy a déclaré la vérité et quelle avoit fui de chez ses parents, parce quelle étoit moins aimée d'eux qu'une de ses sœurs, il y a 5 ans quelle voyage en tous pays sous cet habit.

(1) Allusion à la longue dispute des rites chinois.

## XIV

Madame et tres chere amie.

Pourquoy dans une année toute remplie de graces et de benedictions pour nous, n'ay-je pas eû la consolation de recevoir de vos cheres nouvelles ?

Nous avons celebré la fête de notre centieme année nos S<sup>tes</sup> reliques ont été placées dans des chases fort propres, que nous avons fait faire, et dorer icy, votre present de l'an passé ma tres chere amie, nous a fait honneur pour les doubler, et je n'ay pas manquez de beaucoup prier nos S<sup>ts</sup> martyrs d'être vos intercesseurs aupres de Dieu et de recompencer votre libéralité, en vous attirant et a toute votre chere famille une grande abondance de graces.

Nous avons lieu d'être satisfaite de notre solemnité tout s'y est fort bien passé, pendant nos trois jours d'indulgence pleniére l'office divin et la grande messe ont été chanté par différents corps, le 1<sup>er</sup>. jour ce fut M<sup>rs</sup> du Chapitre, le 2<sup>me</sup>. M<sup>rs</sup>. du Séminaire, et le 3<sup>me</sup>. les R<sup>vs</sup> Peres Recolets tous ont fait les S<sup>tes</sup> ceremonies de légglise avec une ferveur, une modestie et une exactitude qui nous a inspiré une sensible devotion, il me semble que je n'ay jamais vû officier, avec tant de Majesté, notre Eglise ordinairement assez pauvre et nûe, étoit parée dans un goût qui a plu a tout le monde. avant cette fête publique nous avions fait une petite retraite et renouvelé nos vœux de meilleur cœur que jamais, je me persuade que Dieu qui est infiniment bon, repand beaucoup de graces dans ces occasions, sur les maisons R<sup>ses</sup> qui temoignent tant de joye d'être a son S<sup>t</sup> Service, priez sil vous plait N. S. madame ma chere amie, qu'il confirme nos bonnes resolutions et qu'il no. affermisse dans l'unique et sincere desir de luy plaire.

Vous estes trop zelée pour la gloire de Dieu pour que je neglige de vous faire part de l'heureuse découverte qu'on vient de faire, d'une nouvelle nation sauvage plus disposes que tous les autres au christianisme pour les raisons suivantes, ils sont fixes dans leurs villages, qui sont pres a pres, on tient que le moins nombreux est de 1500 ames, ils sement et cultivent leurs terres qui sont bonnes, ils ne chassent presque point, et ne vont point en guerre, mais ils se defendent bien de ceux qui les vont attaquer, ils sont doux et recoivent bien ceux qui les vont voir, il n'y a point parmi eux de pluralités de femmes ce qui est un grand obstacle a la Religion chez les autres nations celle cy n'est pas fort éloignée, elle est vers l'endroit ou depuis bien des années on cherche la mer d'ouest

voilà une belle porte ouverte à l'évangile, prions le maître de la moisson, d'envoyer des ouvriers à sa moisson (1).

Il faut encore vous dire ma chère amie qu'on vient depuis peu de jours de découvrir une mine d'argent à 15 ou 16 lieues de Québec, elle a tous les indices d'une abondante mine, on a éprouvé de celle-ci et on la trouvée bonne, il y a trois métaux mêlés ensemble, du plomb, du cuivre et de l'argent, M<sup>r</sup> notre intendant en est fort joyeux, elle est placée fort avantageusement pour y travailler, quelqu'un dit que ce n'est pas un bonheur pour le Canada, nous verrons dans la suite ce qui en sera.

Le silence que M<sup>r</sup> Demus a gardé à votre sujet me rassure car il n'aurait pas manqué de nous mander s'il vous étoit arrivé quelque chose à quoi nous dussions prendre part je n'ay point entendu parler non plus des chères filles vous me rendriez un grand service Madame si vous vouliez les gronder un peu, de ce qu'étant plus à portée que vous de me donner de vos chères nouvelles, elles y ont aussi manqué corrigez vous vous-même de cette faute je vous supplie, et trouvez bon que j'assure icy de mes respects Monsieur Hecquet que je salue tendrement M<sup>lle</sup> votre fille et toute votre chère famille et que je me dise avec mes sentiments ordinaires joint à un profond respect

Madame et très chère amie

Votre très humble et très obéissante servante

S<sup>r</sup> DUPLESSIS DE S<sup>te</sup> HELENE-R<sup>se</sup>

de l'hôtel Dieu de Québec ce 14<sup>me</sup> 8<sup>bre</sup> 1739

Mes très humbles respects s'il vous plaît Madame à Monsieur Homasset nous vous envoyons du capilaire je ne sçay si vous reçu une boîte sauvage que nous envoyâmes l'an passé à mademoiselle Hecquet.

à Madame

Madame Hecquet de la Cloche

à Abbeville

---

(1) C. Garneau, *Histoire du Canada*, troisième édition II, p. 127 etc., M. Margry a publié dans le *Moniteur de Paris*, 1857, des articles très intéressants sur cette découverte.

## CHRONIQUE PARISIENNE

---

MESSIEURS LES DIRECTEURS,

Il me semble que je puis bien dire devant tout le monde l'idée que je me fais de votre proposition si aimable et du rôle qu'elle me crée auprès de vos lecteurs. Ce rôle est celui de chroniqueur. Rien de plus, mais rien de moins. Il m'accorde une chaise dans votre salon : une chaise, et non pas une chaire ; ce qui me fera souvenir que je ne suis pas là pour discourir *ex-professo* comme mes collègues, mais pour causer.

Et quand je parle de salon, à propos d'une revue comme la vôtre, c'est bien mal exprimer ma pensée. Non, une revue n'est pas un salon. Il faut réserver ce terme de comparaison au journal, où l'on entre généralement sans préparation, où l'on parle sans programme, où l'on reproduit sans étude, ou du moins sans information, les mille bruits du matin, les mille impressions de la veille : échos d'un jour, qui ne se prolongent et ne vivent guère plus que lui.

Après cela, et comparativement, on se figure bien plutôt la revue comme une bibliothèque, ou mieux encore comme une salle de cours, où les professeurs ont laissé leurs cahiers. N'y écrit que celui qui a médité son sujet, et ne s'y plaît que quiconque a le goût des études suivies. Là, se poursuivent en effet des recherches et des travaux d'ensemble ; là se compilent des documents ; là se reflète la vie littéraire, artistique et scientifique d'une saison ou d'une année ; là se publient des articles qui deviendront des livres, et qui, au bénéfice d'une étude approfondie, unissent la saveur et le charme de l'actualité.

Cela étant, qu'ai-je à faire ici ? et n'est-ce pas aux journaux, toujours et exclusivement, qu'il faut abandonner la chronique ? — Vous ne l'avez pas pensé, et cela pour deux raisons qui ont toujours paru frapper les directeurs de revues.

La première est dans le titre même de ces recueils périodiques, titre qui ne serait pas suffisamment justifié peut-être par les travaux spéciaux et de longue haleine qu'on y insère, parce qu'il implique un coup d'œil d'ensemble sur le mois, la semaine ou l'année qu'on prétend *revoir*. Les faits vont vite. Il faut une main légère pour les suivre et comme des ailes pour les effleurer. Les idées demandent plus de prestesse encore. On est réduit au pélemêle d'un tableau sommaire; simple esquisse, où l'on trouvera, non les jugements de l'histoire sans doute, ou les arrêts définitifs de la science, mais la physionomie d'une époque, son allure, ses aspirations, le va-et-vient incohérent peut-être, mais toujours fécond, de son travail et de sa vie.

Si léger d'ailleurs que soit ce crayon, si imparfaite que soit cette ébauche, la chronique (et c'est là la seconde raison que j'annonçais plus haut), la chronique, lorsqu'elle est mensuelle, affecte toujours une forme plus grave, et prend facilement plus d'importance que celle qui se morcèle au jour le jour dans les journaux. Elle a plus de cohésion et plus de suite; elle se dément moins souvent; elle augure mieux. Car la revue d'un mois, qui ne le sent, c'est déjà une étape: *grande œvi spatium*... C'est une halte, un temps d'arrêt, où, par dessus l'épaule de la chronique, l'histoire déjà prend des notes et commence à méditer.

Et maintenant, Messieurs, je tremble d'avoir trop bien décrit mon rôle, en pensant qu'il me reste à le justifier. *Hic Opus, hic labor*... et, comme si rien ne devait manquer à la difficulté de cette tâche, ce sont justement mes confrères que je voudrais critiquer à cette heure, c'est une chronique de la chronique que je voudrais esquisser aujourd'hui.

Disons que nos chroniqueurs français sont charmants, que tous, presque sans exception, sont des maîtres... je voudrais bien pouvoir ajouter: des modèles; mais cela les ferait rire, et c'est, à tout prendre, le compliment qui les flatterait le moins... — Sous leur plume, quel bonheur d'expression souvent! quelle verve toujours! quelle entrain! quel brio! quelle gaiété communicative! C'est la mouche du coche, devenue cette fois réellement importante, et qui a dételé les chevaux. A côté, le grave bulletin se traîne, la narration est boiteuse, le compte-rendu lui-même semble fourbu. Bref, le Français ne veut plus lire ses faits et gestes que dans la chronique qui, sans ambition apparente, se trouve avoir tout envahi.

A part quelques rares journaux qui tiennent encore aux anciennes formes, toute la presse a sacrifié plus ou moins à cette folâtre divinité. La politique elle-même (la politique!) ne passionne guère

qu'à condition d'être amusante, et, quand elle ne l'est pas, de le paraître. On bâillerait aujourd'hui aux pamphlets de Sieyès et l'on s'ennuierait aux brochures de Châteaubriand ; Benjamin Constant serait froid avec ses plus véhémentes tirades ; les doctrinaires de la Restauration feraient dormir.

Voilà un malheur assurément. Je laisse à d'autres de décider s'il est irréparable. Ce qu'il m'appartient de constater c'est que tout le monde à peu près s'est engoué et a emboîté le pas : et d'abord, comme je vous le disais plus haut, la politique, laquelle aujourd'hui, a moins de rédacteurs que de reporters, moins de doctrines que de personnalités, moins d'invectives que de rires, et (le mot est cruel, mais il faut bien le lâcher) moins de penseurs que de comédiens.

Le public ne voulant décidément plus s'instruire de ses affaires qu'en s'amusant, il s'ensuit que des chroniqueurs sont devenus des personnages. Aussi, le grave écrivain qui pontifie dans l'article de fond de la première colonne est-il peu suivi. On lui préfère le compte-rendu de l'assemblée nationale, où chaque feuille accrédite un représentant. Cela nous donne, dans les coulisses, une imposante escouade de journalistes, qui, du haut d'une tribune réservée, observent les mouvements de la Chambre souveraine. Au fond, c'est pour eux surtout que la pièce se joue. Ce sont eux qui la traduiront en langue populaire, qui l'agréeront, qui l'habilleront, la déshabilleront, et finalement la transmettront défigurée, peut-être méconnaissable, mais toujours amusante, à des millions de lecteurs.

Au moins, si la chronique arrêtaît là ses indiscretions et ses privilèges !—Mais non : elle a encore ses grandes et ses petites entrées chez tous les hommes un peu en vue. Elle s'attache à son personnage, elle le suit, force sa porte, le dévisage et le décrit au gré d'un public avide de détails intimes : peinture du réalisme le plus brutal, et qui apprendra demain à tout le pays, au sujet de cet homme d'Etat, ce que ne savait hier que son valet de chambre. Or, tout le monde l'a répété : il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre !

Ainsi le Français, qui ne sait pas bien où on le mène, ni quels sont, dans le fond, ceux qui le mènent, s'endort content parce qu'on les lui a photographiés. Il sait que M. Thiers a des lunettes d'or, que M. Rouher porte perruque, que Gambetta a un œil de verre et que Naquet est horriblement bossu... qu'importe le reste ? On saura toujours, en surplus, si, et quand, le Maréchal-Président ouvrira la chasse, le menu du dîner de Versailles et, à la dernière réception ministérielle, la robe qui aura fait le plus sensation.

Heureux quand la chronique s'en tient à ces minuties inoffensives !

Remarquez que cela est à ce point passé dans nos mœurs qu'aucun homme d'Etat n'ose s'y soustraire. Il faut se laisser fouiller effrontément par le reporter : il faut faire bon visage à ses perquisitions audacieuses. Autrement résignez-vous à être *écreinté* : c'est le terme, plus consacré que choisi. Il n'y a aucun *mur de la vie privée* pour vous en défendre.

Mais quittons un instant le terrain où la chronique est une puissance, puissance souvent malhonnête, pour aborder celui où elle n'est qu'un moyen ; et ne nous étonnons pas trop d'y trouver la religion. Sans aller jusqu'à voir dans le don des langues et le miracle de la Pentecôte une justification de ce procédé littéraire, comme l'a voulu sérieusement un publiciste trop jaloux d'expliquer l'avènement de la chronique religieuse, nous pouvons dire que l'Eglise qui a parlé aux Barbares la langue des Barbares, peut bien, en dehors de la chaire où elle doit toujours rester grave, déléguer à des écrivains le soin de la défendre par des arguments familiers. La petite presse nous avait fait trop de mal en France. On lui a cherché et trouvé un contre-poison. Avec l'approbation ou du moins l'encouragement des Evêques, de vaillants écrivains se sont rencontrés, qui n'ont pas craint de descendre dans la rue, de prendre corps à corps les sophismes populaires et de les noyer dans le ruisseau, d'où ils n'auraient jamais dû sortir. On multiplia les brochures ; on fit circuler les *tracts*. L'ouvrier fut charmé de recevoir des journaux illustrés dont le bon marché et la gauloiserie n'excluent pas l'importance. Enfin, les grands journaux eux-mêmes se détendirent de leur raideur, et se plièrent à faire rire un peu au dépens des idoles du moment et des persécuteurs de l'Eglise.

Il y a certainement du bien de fait de ce côté. Mais on ne peut que soupirer en pensant à celui qui reste à faire. Nous sommes encore loin d'être organisés comme nos ennemis ; et quand la tribune, le théâtre, les beaux-arts, les sciences, le luxe lui-même et les chevaux ont leur chronique patentée et florissante, la chronique religieuse n'a dit que son premier mot. Elle reste morcelée dans les journaux, dans les revues et les pieuses *Semaines*. Ce sont des fragments magnifiques, des matériaux généralement précieux, mais qui restent trop souvent épars, comme des pierres qui ne concourent à aucun édifice. Peut-être n'y a-t-il pas encore assez de ces mains légères et puissantes à la fois pour les encadrer et les mettre en place. Il y aurait une belle histoire contemporaine à écrire sous cette rubrique : *chronique religieuse*, en y faisant entrer et en y fondant ensemble les faits des deux ou trois derniers mois,

et il s'en dégagerait la plus lumineuse comme la plus touchante des apologies.

Je ne puis que signaler en courant, sans les qualifier comme il le faudrait, les autres genres de chroniques, au sujet desquelles je ferai cette observation, que dès lors que nous quittons le terrain religieux, elles redeviennent des puissances. Puissance au théâtre d'abord : les chroniqueurs seuls, à proprement parler, en font la police, police telle qu'on peut l'attendre de gens qui gardent la maison en la remplissant pour leur propre compte de désordre et de bruit. Epicer le scandale et faire mousser le couplet grivoir, est une licence que l'on comprendrait, sans l'excuser chez plusieurs critiques ; ce qui est plus grave, c'est que leurs éloges, souvent, sont à vendre, et que, moyennant bon prix, le succès peut s'organiser à l'avance, au mépris et avec le concours d'un public servile qui se le laisse imposer.

Mieux valent, à coup sûr, les succès élaborés par la chronique littéraire, quoiqu'il y ait encore bien de réserves à formuler contre ses arrêts. Je ne saurais oublier, quant à moi, le beau temps où Sainte-Beuve et Jules Janin nous donnaient hebdomadairement leurs éblouissantes causeries, où M. de Pontmartin publiait ses *Lundis*, ses *Nouveaux Lundis*, ses *Derniers Lundis*, qui, heureusement, n'étaient jamais les derniers. C'est encore là, à tout prendre, qu'un lecteur d'aujourd'hui trouverait ses meilleurs renseignements. Sans doute il y a de grandes réserves à faire. On les trouve dans sa conscience et dans des critiques plus épurées, quoique moins célèbres. Mais il y aura toujours là une introduction sérieuse à l'étude des grands écrivains de notre temps, et l'on y perdra le goût des actualités médiocres, qui ne réussissent que trop souvent à les faire oublier.

Hélas ! on les oublie encore à de pires choses, et c'est à peine si j'ose suivre la chronique dans les bas-fonds, où elle a étendu son domaine, sans jamais laisser la fortune et le succès.—Quels sont ces écrivains qui ont le cou tendu devant les cadavres péchés dans la Seine et que la justice expose à la Morgue ? Des chroniqueurs. Quels sont ceux qui, derrière les avocats, sténographient dans tous les détails cette hideuse affaire de Cour d'Assises ? Des chroniqueurs. Qui approchera le plus près de la guillotine, qui verra le mieux rouler la tête et saigner le tronc du supplicié ? Le chroniqueur, toujours le chroniqueur. Il n'épargnera rien pour nous renseigner minutieusement sur le dernier duel, sur le plus récent suicide, et, si on exhume un cadavre, il ira au cimetière pour noter le degré précis de la putréfaction. Puis de là, avec la facilité insouciant qui le caractérise, cet enfant perdu de la presse quoti-

dienne enverra et recevra des télégrammes sur le tir aux pigeons et sur le jeu de Monaco, il dépeindra le dernier bal et la dernière toilette, il pariera pour tel cheval aux prochaines courses de Chantilly. Après quoi, usé de courses et d'insomnie, fiévreux, fatigué, dévoré de besoins, après toute une vie de prodigalités insensées et d'excès irréparables, il mourra, seul, une nuit, dans un hôpital, comme tout à l'heure ce pauvre Léo Lespès, auquel déjà personne ne pense plus.

TH. B.

PARIS, MAI 1875

---

# ROSE - MARY

PAR

LADY GEORGINA FULLERTON

*Traduction de Mme Valmont*

---

## CHAPITRE I

UN SOUHAIT ACCOMPLI

Dans une petite maison de Southwark—quartier de Londres voisin de l'ancien pont de Westminster—vivait, il y a un peu plus de deux cents ans, une bonne vieille dame, connue sous le nom de veuve Coggle. Elle et sa domestique, Jeanne Porter, habitaient ensemble ce même logis depuis un quart de siècle, c'est-à-dire juste l'intervalle qui s'était écoulé depuis la mort de M. Coggle. Et quoique ces deux femmes n'eussent jamais perdu l'occasion d'une dispute sur le moindre sujet à leur portée, ce n'était là néanmoins pour elles que la satisfaction d'un goût qui n'avait engendré aucune brouille sérieuse, et nullement altéré leur bonne intelligence : aussi peut-on hardiment affirmer que ni l'une ni l'autre n'aurait su se passer de sa compagne.

Le jour où commence notre histoire, madame Coggle était assise devant sa table à ouvrage, la physionomie empreinte de cette expression inquiète et maussade, de cette vague désolation qui dénote un esprit mal à l'aise,—en un mot, le besoin de se plaindre de quelque chose. Difficilement pourrait-on savoir laquelle de ces deux alternatives soulage le mieux notre pauvre nature. Il y aurait fort à dire de part et d'autre, et les deux points de vue fourniraient, certes, ample matière à dissertation.

Se plaindre des choses, en effet, est un exercice auquel on peut se livrer sans trop de scrupules. Il est bien permis de s'écrier : "Quels temps abominable ! Quelle affreuse plume ! Le maudit tiroir ! Ces odieuses pincettes !" Mais pour peu qu'on se laisse aller à dire : "Cette odieuse madame Jean ! Cet horrible mon-

sieur Jacques ! Cette affreuse mademoiselle Thomas, ou cette détestable Sarah !” on court grand risque d'encourir certain blâme intérieur, quand même l'examen de conscience ne serait pas une habitude établie. Force nous est, en pareille circonstance, d'atténuer les adjectifs et de nous borner à déclarer tout simplement nos connaissances ennuyeuses et désagréables à irriter un saint. Cette contrainte morale, la nécessité de ces pénibles restrictions est certainement une entrave au soulagement qu'on se procure tout à son aise aux dépens de la table ou des pincettes.

Néanmoins, d'autre part, la passivité de ces objets matériels, leur insensibilité aux reproches réagit d'une façon déplaisante sur l'esprit exaspéré qui a voulu donner cours à sa bile. La voilà arrêtée au beau milieu, cette bienheureuse explosion qui, se déversant sur un être humain, eût pu, au contraire, s'alimenter indéfiniment, avec plus ou moins de satisfaction, il est vrai, et toujours au prix d'un secret mécontentement de soi.

Madame Coggle—la dame qui habitait Southwarck il y a deux siècles—n'avait probablement pas assez approfondi la question que nous cherchons à élucider, et céda sans doute à un premier mouvement lorsqu'elle ôta ses lunettes, s'écriant : “ Elles s'obscurcissent tous les jours davantage ! ”—ou bien encore lorsque, son aiguille lui glissant des doigts, elle proclama les aiguilles en général les choses du monde les plus vexantes, les plus rebondissantes, les plus sujettes à s'échapper et à s'égarer ! Enfin elle devait aussi nourrir tout bas quelque arrière-pensée d'impatience concernant la rentrée de Jeanne Porter, qui allait soulager son humeur. Car alors, du moins, elle pourrait gronder Jeanne, ou bien Jeanne la grognerait, elle, madame Coggle ; en tous cas, les choses changeraient d'aspect. Le fait est que le temps au fond était cause de l'état violent où se trouvait madame Coggle. Il pleuvait à verse dans cette mémorable soirée, et elle s'était mis en tête d'aller souper chez madame Biddle, femme de charge de madame Yates.

Le défunt Coggle, marchand de nouveautés de son vivant, avait eu une riche clientèle ; sa veuve, par suite, connaissait à Londres différentes familles de gentilshommes, surtout parmi les non-conformistes de l'époque, fidèles à la foi catholique. Catholique elle-même, mais sans aspiration au martyr, dame Coggle n'avait pu encore se mettre d'accord avec Jeanne quant aux concessions que justifiaient les nécessités du temps. Le père et la mère de M. Georges Yates avaient été de leur vivant parmi les meilleures pratiques de feu Coggle, et les jeunes époux, leurs héritiers, continuaient à témoigner la même bienveillance à sa veuve.

Quant à Jeanne Porter, c'était une fille de caractère, un vrai type du moment. Elle avait tiré d'embarras bien des familles catholiques et prévenu l'arrestation de plusieurs prêtres. Sous une apparente singularité et une bonhomie assez brusque elle cachait beaucoup de sens et de pénétration.

Trois semaines avant le jour où madame Coggle voulait qu'il fit beau et où il s'obstinait à pleuvoir, madame Yates avait mis au monde une petite fille. Et ce n'était pas le moindre motif du vif désir qu'éprouvait la veuve Coggle de se rendre à l'invitation de madame Biddle : car la bonne avait vu madame Yates dès sa naissance, et elle tenait à être encore des premières admises auprès du berceau de la nouvelle venue. Mais que faire cependant s'il pleuvait toujours ?

A ce moment la porte s'ouvrit et Jeanne Porter entra, dans un costume indescriptible, mais dont le trait le plus saillant consistait en un madras rouge et jaune noué autour de quelque chose qui ressemblait fort à un bonnet de nuit. Elle tenait à la main un énorme parapluie grisâtre et cotonneux assez semblable à ceux que portent aujourd'hui les sœurs de charité.

—Eh bien ! madame, il tombe des hallebardes, comme on dit, bien que le mot ne m'ait jamais paru sensé ; mais je puis vous garantir que s'il en a jamais plu, c'est ce soir.

—Il pleut toujours, Jeanne, toujours quand j'ai arrangé de sortir ; il suffit que j'aie à cœur quelque projet !

—Alors, madame, dit Jeanne déployant le parapluie pour le faire sécher, ce qui eut pour premier effet de dessiner sur le plancher un cercle de petites flaques d'eau, alors, madame, si c'est pour cela qu'il pleut, pourquoi persistez-vous à prendre les choses à cœur, si tant est que vous teniez au beau temps ?

—Vraiment, Jeanne, il me semble que si vous me prêtiez ce parapluie...

—Grand merci, madame ; et qui va vous le tenir sur la tête, s'il vous plaît ? M'est avis que vous n'avez pas plus de force qu'un enfant qui vient de naître.

—Justement c'est un nouveau-né que je voudrais aller voir, la petite demoiselle de madame Yates, qui a déjà trois semaines.

Jeanne haussa les épaules avec un souverain dédain :

—Bon ! madame, je vous croyais plus raisonnable que cela. Comment ! se mouiller, attraper du rhumatisme et Dieu sait quoi, pour aller voir un poupon ! Ce n'est pas rare, les enfants, ça fourmille ! Bien sûr, je ne voudrais pas faire un pas pour en voir vingt de ces petits êtres insignifiants, quand on me payerait pour

—Oh ! ça ne m'étonne pas, repartit madame Coggle d'un ton ironique. Vous songeriez beaucoup plus aux gâteaux et au cassis de madame Biddle qu'au plaisir de voir la petite inconnue. Car, ajouta la bonne dame en se rengorgeant, quand je soupe dans la maison de madame Yates, elle a toujours coutume de m'envoyer quelque friandise de sa propre table ; et, si je la rencontre sur l'escalier, elle me parle le plus honnêtement possible.

—Oh ! quant à cela, madame, loin de moi de vouloir dénigrer madame Yates, ses gâteaux, sa politesse ou les petites créatures qui vous tiennent tant au cœur. C'est de sortir pour tout cela par un temps pareil, capable de vous pénétrer de rhumatisme jusqu'à la moelle des os, c'est cela qui me paraît une folie achevée.

Madame Coggle, épuisée d'arguments, poussa un gros soupir et reprit son ouvrage ; puis, au bout de quelques minutes, elle dit d'un ton sentencieux :

—Jeanne, ce qui me plaît tant chez les nouveaux-nés, c'est leur innocence.

—Leur innocence, leur innocence !... Pas si innocents qu'ils en ont l'air. Et leurs colères bleues, pour peu qu'on les contrarie ?

—Vraiment, à vous entendre, on dirait que vous n'avez jamais été nourrisson vous-même.

—Eh bien ! que je l'aie été ou non, répondit sérieusement Jeanne, en tout cas je ne m'en souviens pas. Et vous, madame, vous rappelez-vous donc ce temps-là ?

—Mais sans doute, s'écria d'abord sa maîtresse ; puis, se reprenant, elle ajouta aussitôt : C'est-à-dire, je me le rappelle en regardant ce portrait accroché là-haut, qui me représente, une rose à la main, sur les genoux de ma mère.

—Ah ! oui, cette petite bimbine aux joues roses qui est au-dessus de la cheminée. Parfois il m'arrive de m'arrêter à la regarder et de me dire : Est-ce là vraiment madame ? Elle a un si joli, si frais minois, cette petite péronnelle !

Madame Coggle ne put se défendre de se sentir légèrement piquée à l'insinuation contenue dans cette dernière phrase.

—Les grandes personnes, j'imagine, peuvent être belles sans avoir les joues roses des petits enfants, fit-elle d'un ton aigre.

—Je n'ai pas dit le contraire. D'ailleurs, c'est le mérite qui fait la beauté, dit-on ; et si nous ressemblons à nos œuvres, les vôtres sont incontestablement belles, à commencer par ce couvre-pied en mosaïque de soie. On ne voit guère de travail pareil, poursuivit l'implacable Jeanne, et madame Dimple est bien de cet avis.

La conversation touchait à ce point où madame Coggle se sen-

tait en défaut, les propos devenant personnels et de nature à l'irriter.

—Voyons, Jeanne, s'écria la veuve, je voudrais savoir une fois pour toutes si vous êtes folle, oui ou non !

—C'est selon comme vous voulez l'entendre, madame ; mieux que personne vous devez le savoir : il y a si longtemps que je suis chez vous !

—Je n'ai pu parvenir à me former une opinion là-dessus, répliqua madame Coggle, avec une égale dose d'ironie dans le ton.

—Ni moi non plus, reprit Jeanne, quoique je ne me connaisse pas d'hier : car, entre nous, les sages et les fous se ressemblent tant parfois qu'il n'y a pas moyen de les distinguer.

—Et que savez-vous des sages, s'il vous plaît ?

Les yeux de Jeanne pétillèrent de malice comme elle répliqua :

—Ma foi, madame, est-ce que je ne vous connais pas ?

—Prétendez-vous dire que je ressemble à une folle ?

—Dieu m'en garde ! les exceptions confirment la règle, voilà tout.

—Ah ça ! Jeanne, qu'entendez-vous par là maintenant ?

—Je veux dire, madame, que vous êtes l'exception et que moi je suis la règle.

—Eh bien ! vous feriez mieux de vous taire, Jeanne, si vous n'avez rien à dire de plus convenable.

Souvent il arrivait à madame Coggle de clore ainsi ses entretiens avec Jeanne, qui, somme toute, gardait beaucoup plus volontiers le silence que sa maîtresse.

On se taisait donc momentanément dans le petit parloir de la veuve. Le jour baissait à vue d'œil. Le crépuscule faisait place à la nuit. Ça et là, au milieu de gros nuages noirs qui se pourchassaient sur la voûte du ciel, une étoile se prenait à scintiller ; et l'on pouvait apercevoir, à la lueur des quinquets fumeux du temps, les bateaux amarrés le long du fleuve. Il pleuvait encore. Cependant le vent se levait un peu, et des éclaircies rompaient de loin en loin l'obscurité. On n'entendait dans le petit salon, où l'on avait passé en ce moment, si bien désigné du nom *entre chien et loup*, aux ténèbres véritables, que le tic-tac de l'horloge, couvert de temps à autre par un long bâillement.

A la fin, madame Coggle, lasse de sa double inaction des mains et de la langue, fit tout haut cette remarque :

—Je m'ennuie tant, tant, que je préférerais qu'il arrivât quelque chose, n'importe quoi !

—A vous ou bien à moi ? demanda Jeanne.

—A personne en particulier, sotté que vous êtes !

—Alors, à tout le monde à la fois, madame ? Ce serait le pire, m'est avis : car alors personne ne pourrait aider personne.

—Ne vous ai-je pas dit de vous taire, Jeanne ? fit la veuve d'un ton froissé.

—Oui, madame, répondit Jeanne. Mais vous m'avez dit cela avant d'avoir souhaité qu'il arrivât quelque chose.

Puis elle ajouta en forme de conclusion :

—Il doit être l'heure de fermer les volets, d'allumer ; il fait nuit noire.

Ce disant, Jeanne se dirigeait vers la croisée.

—Ah ! mon bon Jésus ! s'écria-t-elle.

—Qu'y a-t-il, Jeanne ? qu'est-ce que c'est ? répéta madame Coggle, trébuchant contre un tabouret dans son impatience d'arriver à la fenêtre.

—Seigneur Dieu ! il se passe bien maintenant *quelque chose*, de l'autre côté de la rivière. Jésus ! Maria ! quelle lueur rouge ! Oh ! Seigneur ! Des flammes ! Quel épouvantable incendie ! Miséricorde !

Puis Jeanne fit le signe de la croix, et resta immobile à contempler en silence l'émouvant spectacle qui s'offrait à ses regards ; ses lèvres seules remuaient, comme si la brave fille priaient intérieurement.

Sur sa maîtresse l'effet avait été tout différent. D'abord, à la vue du feu, elle resta un instant saisie, pétrifiée, pour crier ensuite, comme si les flammes l'enveloppaient déjà :

—Oh ! Jeanne, Jeanne ! qu'allons-nous faire ?

—Faire ! Il n'y a rien à faire, madame. N'y a-t-il pas toujours la Tamise entre nous et l'incendie ?

—Oh ! c'est si épouvantable ! Vite ! une petite goutte d'eau-de-vie ! Je me trouve mal !

Et la veuve se laissa glisser à terre ; mais ce ne fut que l'affaire d'un instant. Bientôt, se relevant, elle se cramponna à Jeanne, et se mit à crier de toutes ses forces :

—Allons ! courons emballer nos effets. Où sont les clefs ? Nous allons être brûlées vives dans nos lits.

( à continuer )